



Bulletin de L'A.N.A.I.

4^e trimestre 2003
octobre-novembre-décembre



Publié par
**L'Association Nationale des
Anciens et Amis
de l'Indochine**
et du **Souvenir Indochinois**,
agrée par le Ministère
de la Défense
et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris

*Monument du Souvenir Indochinois au cimetière de Nogent-sur-Marne le 2 novembre 2003.
Photo du Médecin-Colonel Hoang Co Lan*



Sommaire

- | | |
|---|---|
| 3 Diên Biên Phu | 17 En forêt vierge |
| 4 Nouvelles d'Indochine | 18 Légende des deux reines |
| 6 Journées d'études de l'ANAI en 2004 | 20 A la racine du plaisir |
| 7 Colloque sur Diên Biên Phu
Décristallisation des pensions et levée
de la forclusion des demandes | 22 Courrier des lecteurs |
| 8 A la Conférence de Genève | 23 Avis de recherche - Bibliographie |
| 11 L'Annamite aujourd'hui | 26 Nécrologie - Vie des sections |
| | 34 Vœux de la rédaction |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

Professeur Jean DELVERT, François LE BOUTEILLER,
 Colonel Albert LENOIR, Suzanne VIDAL de la BLACHE.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU,
 Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU,
 Commandant Hervé de LA BROSSE, Thérèse LUCAS-POTIER,
 Général Georges PORMENTÉ.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications
 de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication :
 Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction :
 Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif :
 Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction :
 Régine PUZIN
 Adresse de la revue :
 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique :
 Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie ETC
 avenue des Lions - ZI
 76190 Sainte-Marie-des-Champs.
 Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 4^e trimestre 2003
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute
 insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée
 expressément, toute reproduction, totale ou
 partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
 Président de l'A.N.A.I.



Le Président de la République a décidé d'honorer les combattants de Diên Biên Phu, le 7 mai 2004, par une cérémonie militaire aux Invalides.

Diên Biên Phu est une tragédie grecque. Initialement offert en sacrifice pour couvrir la frontière du Laos, nouvel adhérent de l'Union Française, le camp retranché reçut mission d'attirer l'envahisseur sino-viêtminh afin de protéger le delta du Tonkin. Il avait en charge toute l'Indochine du Nord !

La garnison fit face aux assauts les uns après les autres, infligeant à l'ennemi des pertes irréparables. A-t-elle gardé jusqu'à la fin l'espoir de la victoire ? Est-il nécessaire aux âmes abandonnées de cultiver l'espérance ? L'armée française d'Indochine n'était-elle pas abandonnée depuis si longtemps ?

Sur le devant de la scène, tel le coryphée grec, politiciens et commerçants s'agitaient à Paris et à Genève ; ils avaient annoncé la fin tragique qui leur convenait bien et se partageaient les dépouilles à l'avance. Quand le silence tomba sur le champ de bataille les conversations officielles commencèrent.

Alors se produisit un choc dans l'opinion publique ; la catastrophe quittait le domaine du fantôme pour se présenter dans sa photographie sanglante. Bien des Français se découvrirent patriotes ; des indifférents pleurèrent.

Tel est le miracle de Diên Biên Phu. Voilà pourquoi le gouvernement a raison de célébrer le cinquantième de cette bataille qui est devenue l'image médiatique de la guerre d'Indochine.

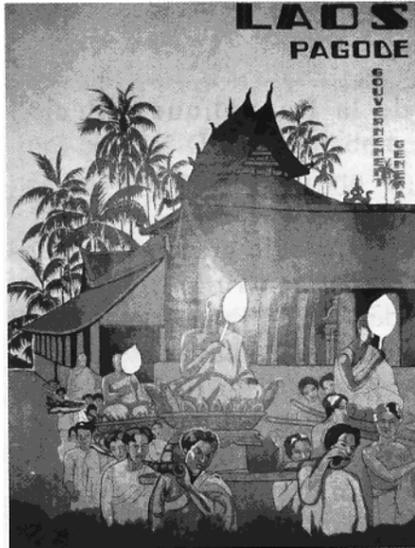
Diên Biên
Phu

Pourtant ce n'était pas notre vœu. Car l'héroïsme n'est pas un monopole. Nombre de combattants sont morts dans toute l'Indochine avec le plus grand courage, souvent seuls, à une date parfois imprécise, au détour d'une piste encore inconnue. Ceux-là aussi ont droit à l'hommage de la nation.

Mais ils ne comprendraient pas que leur souvenir soit rappelé séparément alors qu'ils ont donné leur vie pour tous. La solitude qui a alourdi leur sacrifice oublié ne doit pas être maintenue au jour de mémoire.

C'est pourquoi nous choisirons l'année prochaine une date qui les rassemble tous.

NOUVELLES D'INDOCHINE



LAOS

Les trois journalistes occidentaux (un Belge, un Français, un Américain d'origine hmong) arrêtés le 4 juin au retour d'un reportage en zone hmong encerclée par les forces armées laotiennes et vietnamiennes ont été condamnés le 30 juin à de lourdes peines de prison (15 ans et 12 ans). Sur intervention du gouvernement français le 28 juin, ils ont été libérés le 9 juillet. L'EDF, qui devait participer à la construction du barrage de Nam Theun II, avait annulé sa promesse à cette époque mais vient de souscrire à nouveau son engagement.

Les trois accompagnateurs hmongs des journalistes (chauffeur, guide, porteur) ont été torturés et condamnés à 20 ans de prison. C'est dire qu'ils mourront en camp de concentration. Est-ce cette inquiétude qui empêche les journalistes de publier leur reportage, comme l'avaient fait leurs prédécesseurs de janvier (un Anglais, un Américain) ? Les émouvantes photos d'une population en train de mourir de faim dans la forêt vierge ont été exposées à Perpignan du 30 août au 14 septembre.

Notons que les barrages construits au Laos ont plusieurs finalités : les arbres coupés sont livrés au Vietnam, la construction emploie les soldats vietnamiens démobilisés sur place et en voie de naturalisation, la majeure partie de la production électrique est

vendue à la Thaïlande. L'irrigation prévue des terres environnantes (la plaine de Vientiane à partir du barrage de Nam Ngum, par exemple) n'est pas réalisée.

En octobre le Congrès et le Sénat américains ont critiqué l'immoralité du gouvernement laotien qui utilise la famine comme arme de guerre pour exterminer la population hmong. Ils ont rappelé à l'ambassadeur laotien que la convention de Genève considère ce procédé comme un crime contre l'humanité.

Le 3 juillet le Parlement européen a renouvelé ses résolutions des 15 février et 15 novembre 2001 sur la violation des droits de l'homme au Laos sous le régime du parti unique. Il demande à la Commission d'étudier l'opportunité de poursuivre la coopération de l'Europe avec le Laos (don de 160 millions par an au titre d'accords commerciaux dans le textile, de nombreux projets en cours d'évaluation).

Prince Phouangsavath



VIETNAM

Parmi les trente et un cardinaux dont le Pape a annoncé la nomination le 21 septembre et auxquels il a remis la barrette à Rome le 21 octobre figure Monseigneur Jean-Baptiste Pham Minh Man, archevêque de Saïgon.

Après le premier réflexe de mauvaise humeur d'un fonctionnaire du Bureau gouvernemental des affaires religieuses qui n'avait pas été consulté, le Ministre des Affaires Étrangères se réjouit officiellement de cette bonne nouvelle qui honore le Vietnam. L'ambassadeur du Vietnam à Rome assista à la cérémonie au Vatican.

Le rapport 2003 du Programme des Nations Unies pour le développement signale une réduction de la pauvreté (30 % des habitants au lieu de 70 % en 1985), l'élévation du taux de croissance économique (établi à 8 %) depuis la libération de l'agriculture (vers 1990) et de la création d'entreprise (vers 2000). Mais dans les régions de montagne et de minorités ethniques et même dans certaines provinces du sud, les pauvres sont de plus en plus pauvres ; le taux national de dénutrition est de 18 %.

L'hôpital franco-vietnamien de Hanoï a rouvert ses portes le 25 août, six mois après sa fermeture consécutive à l'épidémie de pneumonie atypique qui avait causé la mort de trois médecins et deux infirmières. Un autre hôpital franco-vietnamien vient d'être fondé à Saïgon.

A Hanoï, la construction du nouveau parlement a été interrompue le 5 novembre après la découverte sur le chantier des ruines de la citadelle de Thang Long, bâtie au 11e siècle par le roi Ly Thai To (Lê Loi).

L'exposition sur les carrières internationales et l'éducation, qui s'est tenue à Saïgon du 29 août au 2 septembre, a réuni 74 exposants représentant 250 universités.

A Bruxelles, l'exposition sur l'art et la culture du Vietnam de la préhistoire à nos jours, organisée par les musées de Belgique et d'Autriche en octobre, a réservé une place excessive à l'apologie de la guerre révolutionnaire.

Le Vietnam a sollicité l'assistance de l'Union Européenne pour organiser d'une part la protection de la propriété intellectuelle, d'autre part le contrôle de qualité sur les exportations de poisson.

Les exportations de pétrole brut augmentent, le volume atteint fin août équivalant à celui de toute l'année 2002. Le Japon devient un client important.

Etat Unis et Vietnam sont convenus d'établir des liaisons aériennes directes. Le 10 novembre le ministre vietnamien de la défense, Pham Van Tra, s'est rendu à Washington à l'invitation des ministres américains Colin Powell et Donald Rumsfeld.

Le Vietnam annonce le lancement d'un satellite de télécommunications en 2005.

La répression continue sur les Plateaux Montagnards du Centre. Le 16 octobre le tribunal provincial du Darlac a condamné quatre Rhadés à 13, 12, 11 et 10 ans de prison ; le nombre des condamnés dépasse maintenant la centaine. Une campagne d'autocritique a été lancée à Kontum et à Pleiku ; une centaine de Bahnars et une centaine de Djarais ont regretté publiquement d'avoir écouté les agitateurs du mouvement Dega basé en Amérique.

Pour accentuer la "normalisation", d'importants déplacements de population sont en cours, du Nord-Vietnam (Thai Binh) et du Sud-Vietnam (Ben Tre), vers les Plateaux Montagnards. L'installation des personnes déplacées conduit à de nouvelles confiscations des terres.

Ambassadeur Phan Van Phi



CAMBODGE

Crise Politique

Les élections à l'assemblée nationale se sont tenues le 27 juillet dans le calme ; le PPC (Hun Sen) a obtenu 73

sièges, le FUNCPEC (Ranariddh) 26 sièges, le PSR (Sam Rainsy) 24 sièges. Mais elles ont entraîné une crise politique. FUNCPEC et PSR ont constitué une alliance qui exige le départ du Premier Ministre Hun Sen. Or la constitution stipule que la composition du gouvernement doit être approuvée par les deux tiers des députés ; le PPC ne peut donc gouverner seul.

A la séance inaugurale de l'assemblée nationale le 27 septembre les députés du PSR étaient volontairement absents. Le Roi, qui devait présider la séance, a annulé sa venue et a convoqué les 123 députés au palais pour une cérémonie de prestation de serment, qui s'est déroulée sans incident le 4 octobre.

Le gouvernement en place expédie les affaires courantes. Certains ministres et hauts fonctionnaires issus du FUNCPEC pratiquent l'abstention. Tout en amorçant leur remplacement par des membres du PPC le Premier Ministre Hun Sen affirme sa détermination à rester au pouvoir à la tête d'un gouvernement de coalition tripartite. Le Roi s'efforce d'arbitrer ce conflit de personnes.

Le 5 novembre, avant les cérémonies du cinquantième anniversaire de l'indépendance totale qui se sont déroulées le 9, il a convoqué et admonesté les trois chefs de parti. Mais la réunion suivante, prévue le 20 a été reportée.

Autres Informations

Parrainé par la France, le Cambodge a été admis en octobre au Conseil exécutif de l'UNESCO pour le dixième anniversaire de l'inscription d'Angkor au patrimoine mondial de l'humanité. En novembre le ballet royal khmer a été proclamé chef d'œuvre du patrimoine immatériel mondial de l'humanité.

La réunion au sommet de l'ASEAN à Bali, en octobre, a évoqué deux projets de liaison ferroviaire : Singapour-Kunming (Yunnan) et Vietnam-Inde, qui placeraient le Cambodge au cœur du réseau du Sud-Est asiatique.

L'aéroport international de Siem Reap a été dédoublé en septembre ; départs et arrivées s'effectuent dans deux aéroports séparés.

La compagnie aérienne russo-khmère Progress Multirade a ouvert le 3 novembre les liaisons Siem Reap-Sihanouville et Siem Reap-Ratanakiri.

La Thaïlande et le Cambodge ont décidé le 12 novembre de construire ensemble une centrale hydroélectrique sur la rivière Me Touk dans la provin-

ce de Koh Kong. 80 % de la production de l'usine seront exportés en Thaïlande.

Une réglementation des filets de pêche vient d'être promulguée, la ressource halieutique dans le Mékong ayant baissé de 80 % depuis 1980. Le Canada a fait don de quatre cents tonnes de poisson en boîte.

La Corée du Sud alloue dix millions de dollars pour construire un second pont à Kampot, parallèle au pont français.

La Chine donne trente millions de dollars pour refaire la route de Kratié à la frontière laotienne.

La Grande Bretagne a remis deux cents cannes blanches à l'association des aveugles khmers. Malgré 7 000 opérations de la cataracte par an, il y a 144 000 aveugles au Cambodge.

A Cancun en septembre le Cambodge a été admis à l'Organisation Mondiale du Commerce. Le gouvernement espère, de ce fait, un accroissement des exportations, notamment dans le domaine du textile soumis par ailleurs à la concurrence de la Chine et du Vietnam ainsi qu'aux quotas imposés par les Etats Unis. Mais il est inquiet pour son agriculture, peu compétitive.

L'insécurité augmente à Phnom Penh et à Siem Reap ; plusieurs assassinats spectaculaires et de nombreux vols ont été commis en octobre et novembre.

Au poste-frontière de Poïpet on estime qu'une centaine de Cambodgiens, garçons et filles, sont vendus en Thaïlande chaque jour, soit comme ouvriers soit pour la prostitution.

Un contrôle des bateaux naviguant sous pavillon de complaisance cambodgien se met en place ; sur 71 bateaux inspectés en six mois 5 seulement étaient en règle.

La Société Générale de Surveillance, basée à Genève, a reçu mission de contrôler les délits forestiers. Elle remplace Global Witness qui avait déplu au gouvernement en publiant le résultat de ses enquêtes. Une loi de juillet 2002 a confié aux communautés de villages le soin de surveiller les coupes de bois illégales, mais l'arrêt d'application de cette loi n'est pas paru. La déforestation sauvage continue.

L'hôpital national pédiatrique, financé par le Japon, a inauguré un nouveau pavillon de chirurgie.

L'amicale des anciens élèves du Lycée Sisowath vivant aux Etats Unis a offert vingt-quatre ordinateurs à son ancien établissement.

M. Ngau Beng Eam

JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ANAI EN 2004
au Cercle National des Armées - 8 place Saint-Augustin, 75008 PARIS

Mercredi 10 mars à 14 h 30

Congrès des présidents de section. Informations. Débats.

Jeudi 11 mars à 9 h 30

Assemblée générale ordinaire de tous les adhérents. Ordre du jour statutaire : rapport d'activité et rapport financier de 2003. Renouvellement des mandats d'un tiers du conseil d'administration : Madame Marie Boudou Lê Quan, Madame Sabine Didelot, Colonel André Grousseau, Madame Mireille de Labrusse, Général Guy Simon. Les éventuels nouveaux candidats sont invités à se faire connaître au siège national par une lettre de motivation avant le 8 février 2004.

Conférence "Le Sud-Est Asiatique aujourd'hui".

Jeudi 11 mars à 12 h 30

Déjeuner d'anciens d'Indochine et de leurs amis. Tables de 10 ou 12 par affinités. Inscription et paiement (40 €) auprès des présidents de section ou directement au siège avant le 1^{er} mars.

Dédicace du livre "Une femme à Diên Biên Phu" par Geneviève de Galard.

POUVOIRS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour l'assemblée générale du jeudi 11 mars 2004, les présidents de section sont réputés porteurs des voix des adhérents de leur section, sauf avis différent exprimé par le pouvoir ci-dessous adressé directement au siège national.

Les adhérents isolés expriment leur intention par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

POUVOIR

Je soussigné
 membre de l'A.N.A.I. n° de la section
 donne pouvoir à

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Cercle National des Armées le 11 mars 2004 avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2003,
 2. Renouvellement de mandat de cinq administrateurs,
- et participer à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à le
 Signature
 (précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

BULLETIN D'INSCRIPTION
A LA JOURNEE DU 11 MARS 2004

Nom
 Prénom
 Adresse

Participera à l'assemblée
 au déjeuner

accompagné de personnes

et vous envoie la somme de : x 40 € = €

ANNIVERSAIRE DU 9 MARS 1945 EN 2004

Samedi 6 mars
18 h 15 : Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Dimanche 7 mars
9 h 45 : Cérémonie devant le monument commémoratif du 9 mars 1945 au Jardin des Tuileries, à l'angle sud de l'avenue du Général Lemonnier.
11 h 00 : Messe en l'église Saint-Louis des Invalides.
12 h 30 : Déjeuner (sur invitation) de l'Amicale des Rescapés du 9 mars 1945 au Palais de la Mutualité.

Colloque sur Diên Biên Phu

Les 21 et 22 novembre, à l'Ecole Militaire, l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) et le Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense (Château de Vincennes) ont organisé un colloque sur "La Bataille de Diên Biên Phu entre histoire et mémoire". Trente-quatre orateurs, dont cinq Vietnamiens de Hanoï, ont pris la parole. Sept d'entre eux avaient vécu l'événement, les autres étant des historiens. Une grande sérénité régit leurs discours et les questions posées par l'auditoire.

Parmi les moments d'émotion citons :

- le désarroi de Pierre Schoendoerffer, revisitant le champ de bataille et parlant aux morts avant de commencer le tournage de son film,
- les commentaires poignants du Général René de Biré, et notamment sa réponse à l'élève de Saint-Cyr qui lui demandait comment le chef de guerre trouvait les ressources d'âme nécessaires à l'exercice du commandement,
- les souvenirs du Président Jean-Jacques de Bresson, dernière autorité française évacuant Haïphong le 30 mai 1954 : le bateau se détache du quai, à terre des centaines de drapeaux rouges poliment cachés jusqu'alors se déploient ; spontanément, sur le bateau, la musique de la Légion Etrangère joue la Marseillaise.

Des cinq Vietnamiens de Hanoï le plus âgé était sans doute un ancien étudiant d'université française ; il s'exprimait remarquablement dans notre langue. Les quatre autres récitaient leur fiche en vietnamien, y compris pour répondre aux questions de l'auditoire. Un bon moment fut le suivant :

- question : pourquoi les prisonniers ont-ils été maltraités ?
- réponse du Général Trinh Vuong Hong, un livre à la main : le règlement militaire que voici prévoit que les prisonniers doivent être bien traités ; donc ils n'ont pas été maltraités.

Après dix-huit heures de conférences nous sommes partis émus ; les Vietnamiens de Hanoï sans doute étonnés.

DÉCRISTALLISATION DES PENSIONS ET LEVÉE DE LA FORCLUSION DES DEMANDES

Voici les mesures nouvelles et définitives qui régissent désormais la décrystallisation des pensions et les demandes de pension nouvelle.

Les bénéficiaires sont, notamment, les anciens combattants et les anciens militaires indochinois de l'armée française ainsi que leurs veuves, demeurés citoyens vietnamiens, cambodgiens, laotiens, et résidant dans leur pays.

Les pensions visées sont la retraite du combattant, les pensions militaires d'invalidité, les pensions civiles et militaires de retraite, les pensions de réversion des veuves, les traitements de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire.

Le dispositif légal et réglementaire qui s'applique, avec effet rétroactif depuis 1999, est

le suivant : loi de finances rectificative n° 2002-1576 du 30 décembre 2002, décret n° 2003-1044 du 3 novembre 2003, arrêté interministériel du 3 novembre 2003.

* * *

Pour le calcul des pensions la valeur du point varie selon le niveau de vie des pays concernés, de manière à assurer aux intéressés dans leur pays un pouvoir d'achat semblable à celui des pensionnés comparables en France. Les parités de pouvoir d'achat sont définies d'après les tableaux annuels de revenu national brut par habitant publiés par la Banque Mondiale. Ainsi pour 2001 les coefficients de parité étaient : France 1, Vietnam 0,09, Cambodge 0,07, Laos 0,06.

Chaque année la valeur du point sera révisée selon les mêmes critères et

augmentée s'il y a lieu. Voici par exemple les valeurs de 2003 pour les pensions militaires d'invalidité : Vietnam 1,10 euros, Cambodge 0,93 euros, Laos 0,80 euros, au lieu de Indochine 0,48 euros avant décrystallisation. (Pour mémoire : France 12,82 euros).

Les bénéficiaires peuvent renoncer à leur pension et demander en contrepartie le versement d'une indemnité globale et forfaitaire modulée selon leur âge et leur situation de famille (de 3 à 7,5 fois le montant de la pension annuelle). Leur droit à l'appareillage et aux soins médicaux gratuits est conservé.

* * *

Toute forclusion des demandes étant levée, des droits nouveaux peuvent être sollicités :

- la retraite du combattant à soixante-cinq ans,
- la réversion des pensions aux veuves,
- la révision des pensions d'invalidité pour aggravation des infirmités indemnisées ou pour prise en compte d'infirmités nouvelles en relation avec celles déjà indemnisées ainsi que du statut d'ancien prisonnier du Viêt Minh.

Les expertises médicales nécessaires sont effectuées à Hanoï, Saïgon, Phnom Penh et Vientiane par un médecin agréé par le consulat de France.

Les soins gratuits et les appareillages sont à l'étude.

* * *

Il est demandé aux membres de l'ANAI de faire connaître ces dispositions aux futurs bénéficiaires, de leurs relations ou de rencontre.

A la Conférence de Genève le 12 mai 1954

Déclaration de M. Nguyễn Quốc Dinh, Ministre des Affaires Étrangères du Viêt Nam

Il est triste qu'une nation soit divisée contre elle-même. La présence en cette conférence d'une délégation Viêt Minh, face à celle qui représente l'État du Viêt Nam, offre le spectacle douloureux de cette division.

Nous sommes d'autant plus affligés que parmi les Vietnamiens présents en cette salle, beaucoup, qui sont maintenant séparés de nous, ont cependant lutté ensemble et passionnément avec nous, dans le passé, quand il ne s'agissait que de défendre les seuls intérêts supérieurs de la Nation.

En effet, alors que nous sommes demeurés fidèles à notre idéal, à notre patrie, nos amis qui maintenant, hélas ! sont devenus nos adversaires, ont commis une tragique erreur en s'écartant du droit chemin.

*
* *

La seconde guerre mondiale a consacré la victoire de la liberté sur le fascisme. Le peuple vietnamien qui a souffert a droit à sa part légitime de cette liberté victorieuse, liberté promise à tous les peuples par la Charte de l'Atlantique et la Charte des Nations Unies.

Pour lui, cette liberté signifie l'indépendance et la démocratie, dans le cadre d'une nation reconstituée dans ses frontières historiques.

Unité, indépendance et démocratie dans la paix, telles ont été et demeurent les aspirations profondes, fondamentales et constantes, du peuple vietnamien.

*
* *

Ces aspirations, le Viêt Minh, qui était à l'époque une formation politique de coalition, avait fait au peuple vietnamien la promesse solennelle de conduire la lutte commune pour les réaliser.

Malgré certaines attitudes équivoques qu'avaient déjà les commu-

nistes au sein de la Ligue du Viêt Minh, tous les patriotes se sont néanmoins rangés derrière lui, en raison de ses promesses de lutter pour la Nation.

Pour rendre totale et complète cette union nationale dans le combat pour l'unité, l'indépendance et la démocratie, Sa Majesté Bao Dai a sacrifié sans regrets le trône de ses ancêtres.

Sans doute, dans le cadre étroit du Protectorat, l'Empereur d'Annam pouvait peu. Mais le citoyen du Viêt Nam pouvait tout. Sa Majesté Bao Dai vient encore de le déclarer, il y a une semaine : "J'ai dit – et c'est une formule qui correspond toujours à ma pensée – que je préférerais être le simple citoyen d'un pays libre que l'Empereur d'un État asservi... Je voulais tout faire pour que le beau rêve d'un grand mouvement national, uni et pur, devint une réalité...".

Ainsi, tout le peuple vietnamien avait laissé au Viêt Minh les mains libres pour réaliser à la fois l'unité, l'indépendance et la démocratie.

*
* *

Si le Viêt Minh avait tenu ses promesses, l'Union sacrée de 1946 n'aurait jamais été brisée. Notre mouvement de libération nationale aurait conservé sa pureté. Depuis longtemps, le peuple vietnamien eût été un peuple totalement indépendant. Nous aurions pu, sans difficultés, nous libérer d'une domination coloniale largement dépassée, pour bénéficier du même statut que d'autres pays du Sud-Est Asiatique.

Sur la base de cette souveraineté retrouvée, nous aurions pu d'un même élan édifier notre démocratie et relever le niveau de vie de la masse.

A l'heure actuelle, chaque citoyen aurait pu jouir à la fois du bonheur et de la paix.

La conférence de Genève eût été chose inutile.

Mais les promesses du Viêt Minh ne furent pas tenues. Les objectifs qui, seuls, eussent légitimé son pouvoir furent rapidement abandonnés.

La double libération promise – celle de la Nation par l'indépendance et celle de l'homme par la démocratie – fut ravalée à un simple thème de propagande.

En réalité, le Viêt Minh a souscrit à des traités nettement insuffisants par rapport aux aspirations populaires. Aucune de celles-ci ne s'est trouvée satisfaite.

Pendant le même temps, il a porté profondément atteinte à notre civilisation nationale, rejeté les valeurs spirituelles communes et bouleversé les traditions pour installer à leur place la dictature.

En peu de temps, le Viêt Minh est devenu un mouvement entièrement à la dévotion des communistes. Les nationalistes en ont été exclus.

*
* *

Désormais, le soi-disant mouvement "pour la Libération Nationale" s'est mis totalement au service d'une idéologie étrangère.

La Patrie vietnamienne s'est trouvée alors engagée dans une dangereuse impasse. D'un côté, ni l'indépendance ni l'unité nationale n'étaient réalisées

alors que la guerre continuait ses dévastations. De l'autre, le Viêt Nam était condamné à un isolement complet sur le plan de ses relations extérieures. Aucune voix ne s'élevait dans le monde pour le soutenir. Pas même celle de Moscou puisque les dirigeants communistes français, qui faisaient alors partie du gouvernement français, ne s'opposaient pas au vote des crédits pour financer le corps expéditionnaire en Indochine.

La gestion du Viêt Minh aboutissait ainsi à la faillite la plus complète. Ce mouvement perdait tous ses titres à la confiance populaire.

C'est dans ces conditions, et répondant à l'appel d'un peuple blessé et trompé, que Sa Majesté Bao Dai a dû reprendre la conduite des affaires du pays, après une longue période pendant laquelle elle s'était désolidarisée du Viêt Minh et de ses déviations.

*
* *

La mission que les événements ont assignée à Sa Majesté Bao Dai était de redonner au combat et aux sacrifices du peuple vietnamien leur sens purement national.

Appuyés par toutes les couches de la population, Sa Majesté Bao Dai et l'État du Viêt Nam ont pu en effet, depuis 1949, réaliser les aspirations essentielles du pays.

L'unité territoriale est maintenant rétablie. L'article 2 de la Loi française du 4 juin 1949 dit notamment :

"Le territoire de la Cochinchine est rattaché à l'État du Viêt Nam... La Cochinchine cesse, en conséquence, d'avoir le statut de territoire d'Outre-Mer".

A la suite de cette rétrocession du Sud Viêt Nam, Saïgon a été choisie comme capitale du pays.

Dans le cadre des frontières historiques recouvrées, une armée nationale a été constituée, qui comprendra bientôt plus de 300 000 hommes. L'État a mis sur pied une administration, organisé ses finances et développé l'économie du pays, malgré la guerre.

Sur le plan international, a été rompu l'isolement auquel la politique néfaste du Viêt Minh avait acculé la nation. Plus de trente-cinq pays libres ont reconnu l'État du Viêt Nam. Celui-ci est membre de nombreuses organisations internationales. Des relations diplomatiques ont été établies avec les principaux pays libres. Dix voix sur onze au Conseil de Sécurité ont voulu accueillir l'État du Viêt Nam comme membre des Nations Unies.

Que serait devenu cet État, si Sa Majesté Bao Dai, dont l'audience internationale est aussi large qu'incontestée, ne l'avait pas sauvé de la mainmise communiste ? Il serait seulement reconnu par l'URSS et, dans un autre pays, par un régime qui lui-même doit encore parfaire son statut international. Au Conseil de Sécurité, il aurait recueilli une voix sur onze.

Certes, l'indépendance vietnamienne a dû se réaliser par étapes. Dans le passé, la politique française à cet égard a connu des hésitations. Mais ce qui est plus grave encore, c'est qu'au lieu de pouvoir consacrer entièrement ses efforts à faire lever ces hésitations, la

Nation vietnamienne a dû en même temps combattre cette forme nouvelle de colonialisme et d'oppression qu'est le communisme introduit par le Viêt Minh. Le peuple vietnamien le comprend. Il est convaincu que cette lutte, que le Viêt Minh déclare mener pour l'indépendance, n'a fait que gêner ses efforts pour franchir rapidement les étapes de l'indépendance.

Pourtant, grâce à sa détermination, à l'autorité de Sa Majesté Bao Dai et à l'amicale compréhension de la France, l'État du Viêt Nam en franchit la dernière à l'heure actuelle. Depuis la Déclaration commune franco-vietnamienne du 28 avril 1954, plus rien ne s'oppose à ce qu'incessamment l'indépendance pleine et entière du pays se réalise.

*
* *

Un jour, les responsabilités du Viêt Minh à l'égard de la Nation et du Peuple vietnamien seront clairement établies.

L'histoire dira :

- s'il n'était pas préférable d'obtenir notre indépendance par la voie de négociations pacifiques et loyales avec la France ;

- s'il était nécessaire, pour mettre fin à la domination coloniale, d'introduire le communisme qui est la forme la plus perfectionnée de l'impérialisme ;

- s'il était nécessaire, pour ne plus être une colonie française, de devenir un satellite de la Chine.

L'histoire dira que, dès l'instant où l'indépendance pleine et entière du

Viêt Nam est reconnue, les troupes françaises sur notre territoire ne sont plus chargées de défendre un colonialisme périmé, mais seulement notre liberté et celle du monde.

L'histoire dira que c'est également dans ce noble but que le peuple idéaliste des États-Unis aide l'État du Viêt Nam. Il fut un temps où les dirigeants Viêt Minh (les mêmes qu'à l'heure actuelle) invoquaient précisément l'appui américain pour donner un caractère libérateur à leur entreprise.

Espérons aussi que l'histoire dira par quel miracle le Viêt Minh a pu – comme l'a déclaré sa délégation – à la fois intensifier l'effort de guerre et alléger les impôts, développer son commerce extérieur sans ports, sans routes et sans navires.

*
* *

Mais pour l'instant, il s'agit seulement de chercher à rétablir la paix en Indochine. L'État du Viêt Nam a toujours été et demeure partisan de la paix dans le monde et tout naturellement sur le territoire national.

C'est pourquoi il a accepté de participer à la conférence de Genève.

Pour la même raison, il a également accepté que le Viêt Minh y soit admis, étant entendu cependant que cette admission n'implique de notre part aucune reconnaissance d'un caractère quelconque.

Voilà pourquoi nous estimons qu'à l'heure actuelle la paix au Viêt Nam est devenue possible et parfaitement réalisable.

Traité d'Indépendance

Article premier

"La France reconnaît le Viêt Nam comme un État pleinement indépendant et souverain, investi de toutes les compétences reconnues par le droit international.

Article 2

"Le Viêt Nam est substitué à la France dans tous les droits et obligations résultant des Traités internationaux ou des Conventions contractés par la France pour le compte ou au nom de l'État du Viêt Nam, ou de tous autres Traités et Conventions conclus par la France au nom de l'Indochine française, dans la mesure où ces actes concernaient le Viêt Nam.

Article 3

"La France s'engage à transférer au Gouvernement vietnamien les compétences et services publics encore assurés par elle sur le territoire du Viêt Nam.

Article 6

"Le présent Traité qui entrera en vigueur à la date de sa signature, abroge les actes et dispositions antérieurs contraires. Les instruments de ratification du présent Traité seront échangés dès son approbation par les instances qualifiées du Viêt Nam et de la France".

A la date du 28 avril dernier, le Viêt-nam et la République Française ont signé la déclaration commune suivante :

"Le Viêt-nam, résolu à maintenir et à consolider l'amitié traditionnelle qui l'unit au Peuple français,

"La France, fidèle à la Déclaration

du 3 juillet 1953 ayant pour but de parfaire l'indépendance du Viêt-nam,

"Affirment leur accord pour régler leurs relations mutuelles sur la base de deux Traités fondamentaux.

"Le premier de ces Traités reconnaît l'indépendance totale du Viêt-nam et sa souveraineté pleine et entière. Le

second établit une association franco-viétnamienne dans l'Union Française, fondée sur l'égalité et destinée à développer la coopération entre les deux pays.

"Confirmant solennellement leur volonté d'exécuter parallèlement ces deux Traités, le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Viêt-nam s'engagent à les soumettre simultanément à la procédure de ratification prévue par leurs règles nationales respectives".

*
* *

En application des principes énoncés dans cette Déclaration commune, le Viêt-nam et la France sont tombés d'accord, après deux mois de négociations, sur les textes de deux Traités de base d'Indépendance et d'Association. (voir encadrés)

*
* *

A l'heure actuelle, des conversations franco-viétnamiennes se poursuivent à Paris pour la conclusion des Conventions annexes. Celles-ci seront entièrement conformes aux principes énoncés dans les deux Traités de base. Ainsi seront réalisées des promesses solennelles et irrévocables faites devant le monde entier par la France en ce qui concerne l'indépendance du Viêt-nam.

*
* *

Le Viêt Minh a toujours déclaré vouloir lutter pour l'indépendance nationale.

Dans quelques jours, celle-ci sera acquise de façon totale et absolue, telle que l'a désirée chaque enfant du Viêt-nam depuis quatre-vingts ans.

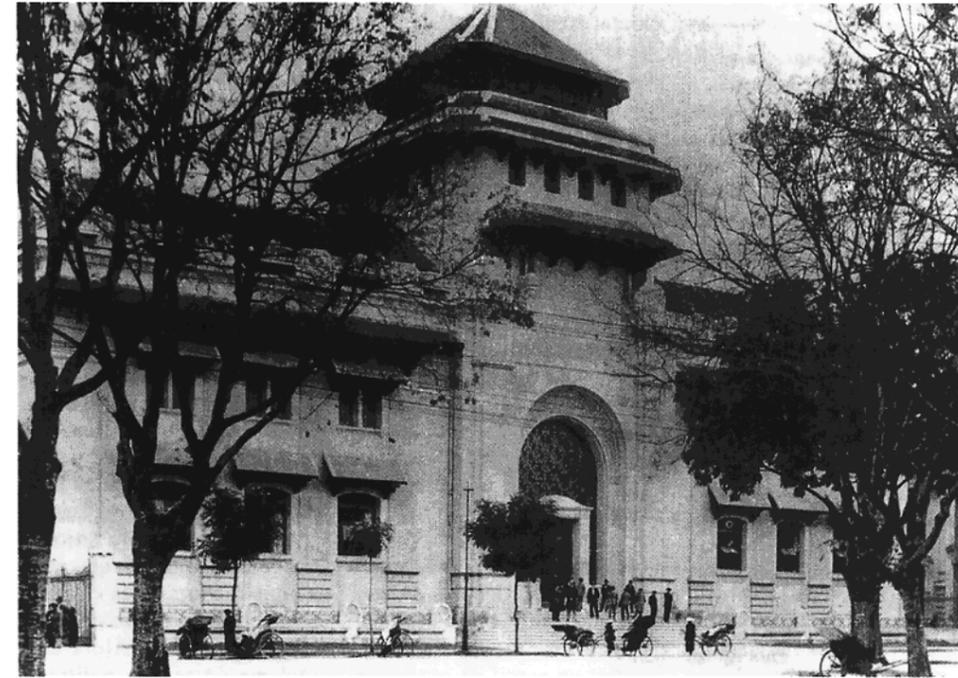
Dans ces conditions, le combat que mène le Viêt Minh n'a plus de raison d'être. Il peut et doit le cesser, pour réintégrer la Nation dans des conditions démocratiques à déterminer.

Commentaire de Philippe Devillers ("La Fin d'une Guerre", Editions du Seuil 1960)

Ce projet d'un irréalisme total, qui implique une capitulation sans conditions de l'adversaire au lendemain de son plus grand succès militaire, est accueilli de façon polie mais glaciale. Seule, la délégation américaine, par la bouche du Général Bedell-Smith, se fait un devoir de le soutenir ouvertement.

... M. Anthony Eden ... avec un sourire désabusé, déplore la perte de temps que représentent, à ses yeux, ces successives évocations de faits historiques sur lesquels personne n'est d'accord.

L'Annamite aujourd'hui (1930)



La faculté de médecine à Hanoï en 1926.

Voici l'Annam conquis. Voici le Protectorat, formé des cinq pays de l'Union, constituant pour le peuple indochinois une homogénéité dans la paix qu'il n'avait jamais connue. Ce peuple pouvait-il, dans ce nouvel état, continuer de penser ce qu'il pensait dans l'ancien ? Assurément non.

Car il prenait, dans cette homogénéité, une première conscience de sa force ethnique et de sa valeur morale ; car il subissait l'influence des idées que – volontairement ou non – nous apportions en Extrême-Orient ; car il escomptait, du changement de maître et de notre victoire, une amélioration de sa condition sociale, voire de son statut politique.

D'autre part, la France avait depuis longtemps, depuis que ses souverains avaient fait d'elle une grande puissance, des habitudes de gouvernement et des pratiques politiques et administratives, qu'elle appliquait aux peuples qu'elle gérait et qu'elle ne pouvait ni ne voulait supprimer, même vis-à-vis des collectivités si lointaines et de civilisation si différente.

Les politiques du protectorat

Nous avons fait successivement l'expérience de plusieurs politiques en Indochine ; chacune d'elles – mais surtout la dernière – a initié l'Annamite à des idées et à des thèses, qui le surprenaient d'abord, et qui, par la suite, influençaient tout son bagage intellectuel et social.

Il faut dire que, sur ce chapitre, nous étions commandés par le souci de maintenir notre pouvoir sur 20 millions d'hommes. M. Jules Harmand le précisait, dès les premiers temps, avec une autorité que lui donnait sa présence aux jours héroïques :

"L'homogénéité de la race annamite impose encore à l'esprit une réflexion qui mérite d'être méditée, ce me semble, par tous ceux, patriotes, philosophes ou hommes d'Etat, qui s'intéressent à l'expansion de notre pays, sans oublier les leçons de l'histoire, et sans négliger de parer aux éventualités redoutables de l'avenir. C'est que, pour tirer parti de cette possession qui nous a déjà

fondateurs d'empires".

Nous avons fait, nous avons dû faire de la politique de domination. Quand un gouvernement change de chefs, quand un peuple change de destinées, au milieu du désarroi général, du cataclysme historique, seul le principe d'autorité demeure et peut sauvegarder la race et l'effondrement politique qui a atteint ses souverains.

Cette politique est légitimée par le destin, et par l'urgence qu'il y a à l'employer à l'exclusion de toute autre. Mais par le fait même qu'elle répond à un état excessif des esprits et à des circonstances exceptionnelles dans la vie des peuples, elle ne peut être que temporaire ; les mesures répressives ou impératives qui en sont les caractéristiques et les conséquences s'appliquent très heureusement à une époque de troubles et de ruines, où il s'agit de pacifier et de reconstruire. Mais elle ne saurait durer plus longtemps que ces troubles et ces ruines mêmes, et elle doit disparaître avec les maux auxquels elle est seule capable de mettre fin.

Nous avons en France un sentiment trop élevé de la dignité humaine et une trop haute connaissance de nos responsabilités pour maintenir dans une sorte d'esclavage moral des peuples à qui nous apportons les bienfaits de la liberté matérielle et économique, et nous savons étendre, jusqu'à l'âme des nations que nous avons conquises, l'habeas corpus matériel que leur vaut notre civilisation moderne.

Cette première politique fut, en Indochine, remplacée par la politique de protection, qui répondit à la période de la pacification, comme la politique de domination répondait à la période de conquête. Cette politique de protection semblait issue des traités mêmes qui consacraient notre influence et notre hégémonie, sous le nom de Protectorat. Comment dire que cette politique ne fut pas heureuse et féconde, puisque nous fûmes les premiers à en

constater sur place les excellents résultats ? Pendant dix années, depuis que le pouvoir suprême en Indochine fut remis aux autorités civiles, cette politique fonctionna, et on dut à son sage et prudent exercice la tranquillité et la prospérité de nos possessions. Et pourtant, nous devons reconnaître, nous qui l'avons prônée et qui nous en sommes exclusivement servis, qu'elle n'a pas les caractères d'une méthode continue de gouvernement.

La politique d'association est, en thèse générale, l'adaptation de nos moyens de gouvernement, d'administration, de raisonnement, de développement financier et commercial, au tempérament de la race indigène, tel que son antiquité et ses traditions le lui ont fait. C'est la conservation et l'utilisation, dans notre œuvre de progrès et d'expansion raisonnables, de tout ce qui, dans la civilisation indigène, ne va pas directement à l'encontre de nos intérêts.

Lorsqu'elles quittent le plan des institutions générales, les préoccupations métropolitaines doivent devenir, en se particularisant, des préoccupations indo-chinoises ; lorsqu'elle passe du plan de la conception au plan de l'application, la politique nationale doit devenir une politique locale ; et lorsqu'elle

descend des principes légaux réglementaires aux mesures diverses que nécessite la spécialisation, l'administration française doit devenir une administration indigène.

L'esprit nouveau

C'est en réalisant ces principes que nous avons, en Annam, institué une forme de régime parlementaire qui a ouvert à l'esprit des indigènes des horizons imprévus. Or, dans le même temps, la guerre sino-japonaise, la grande guerre, la propagande de l'URSS, l'état d'esprit universel, qui fait frémir, en même temps que l'Irlande, les Indes anglaises, les Indes néerlandaises et la Chine énorme, ont amené la crise des dominations européennes en Asie.

Il est certain que les événements extérieurs ont créé un nouvel état d'esprit chez les Asiatiques ; que cet état d'esprit, s'amalgamant à celui que nous avons jusqu'ici connu chez nos protégés, a enfanté un "esprit nouveau", dont nous pouvons probablement diriger, mais dont nous ne pouvons certainement pas arrêter l'évolution.

Par ainsi, nous nous trouvons en face d'un problème extérieur politique, d'un problème intérieur gouvernemental, financier et social, dont les solutions prochaines sont impérieuses.

Nous devons tenir, dans nos décisions présentes

et futures, un compte sérieux de cet esprit nouveau.

Des idéologues réformateurs et des mécontents ont aussi créé en Chine un esprit nouveau, qui n'est pas qu'un amas d'aspirations confuses vers un état de nationalité plus précis que l'état confédératif et racial, dans les liens assez lâches duquel la

vieille Chine a jusqu'ici trouvé un bonheur sans excès et sans gloire. La politique d'association, ou mieux, sa première application, a aussi déchaîné en Indochine un esprit nouveau qui n'est fait ni pour plaire ni pour rassurer.

Les turbulentes manifestations qui inquiètent l'opinion publique sont de bien frêles motifs pour construire cet esprit nouveau, qui parfois ouvre aux races un chapitre nouveau de leur histoire, et les mène aussi par des voies imprévues et sanglantes. Car cet "esprit", de certains jeunes lettrés du Tonkin – et je n'en excepte pas les pseudo-héros qui, victimes de leur zèle intempestif, expient à Poulo Condore leur faconde imprévue, – était un esprit de confusion brouillonne et de vanité insatisfait, enfantine et turbulente, tel que nous l'avons vu dans toutes les manifestations prématurées de la race jaune.

Nous n'avons pas à discuter des bénéfices que notre devoir et notre intérêt s'accordent à nous faire octroyer à nos indigènes ; nous faisons ce que nous devons, mais nous ne le faisons que parce que nous le voulons ; voilà tout ce que nos indigènes doivent connaître de nos motifs, et des hésitations qui ont pu précéder nos décisions. Leur tempérament de race disciplinée et la logique des événements ne leur enseignent point

autre chose. Ce n'est que dans le spectacle de nos discussions et de nos invectives qu'ils puisent leur assurance et l'incohérente folie de leurs espoirs.

Dans les lointains villages où seul le renom français a pénétré, avec la connaissance de nos qualités naturelles et aussi de notre puissance, ne germent pas ces ambitions ou ces convoitises contre notre domination ; ces idées fumeuses naissent à notre contact, dans les villes où les autochtones sont témoins de nos discordes et les croient profondes et irréductibles. Comment veut-on que des notables, qui n'ont jamais géré, avec leur tranquille bon sens, que les affaires de leurs communes, ne soient pas étourdis et affolés du spectacle que nous leur donnons dans les capitales où les appelle transitoirement l'exercice de leur rapide mandat ?

Mais la jeune génération a cru complaisamment que nous avions recours à ses conseils parce que nous ne pouvions pas faire autrement. Alors elle réclame un régime politique intérieur nécessitant l'emploi des facultés intellectuelles dont elle se croit abondamment douée.

C'est là l'exubérance de la jeunesse. Dans les assemblées ou "chambres consultatives" comme au "grand conseil", les notables, simples, expérimentés, d'esprit pondéré et sans à-coup, réclament, non pas l'indépendance de leur pays, mais les mesures pouvant conduire à leur bien-être.

Ce n'est pas là de l'esprit nouveau mais bien plutôt une manifestation nouvelle de l'esprit ancien, de l'esprit qui a éternellement animé les hommes d'Etat et les simples citoyens de l'Annam tout au long de leur histoire. Et nous lui

devons toute notre approbation et notre concours le plus effectif. Car c'est là le développement normal d'une race qui veut continuer à vivre, qu'elle soit indépendante ou qu'elle reste sous notre protection. Il ne dépend que de nous que de si sages désirs deviennent rapidement des réalités ; et, si nous nous y employons avec ténacité, nous aurons parachevé notre tâche.

Notre propre intérêt est là ; si nous ne donnons pas notre concours à ces désirs, alors naîtra un esprit nouveau qui est, lui du moins, à redouter, mais qui ne peut exister que par nos fautes, et qui serait la conséquence rapide et méritée de nos inerties et de nos intransigeances. Nous devons avoir assez de confiance dans l'expérience de nos représentants en Indochine et dans l'intelligente souplesse du génie français pour être assurés que ces mauvais jours ne se lèveront jamais.

La connaissance de l'homme

L'important, c'est que nous soyons persuadés de la nécessité de connaître l'esprit populaire ; c'est de tout faire pour le connaître ; et c'est surtout de ne pas croire le connaître si nous ne le connaissons pas. Or, nous ne pouvons pas, sans intermédiaires nombreux et secrets, connaître les mouvements de l'esprit populaire, parce que nous avons arraché à leurs sentiments normaux et traditionnels ceux d'entre les Annamites qui nous entourent, et dont nous avons fait nos instruments, nos agents, nos serviteurs, ou même notre compagnie. Ceux-là, pénétrés d'une ambition hâtive et malade, s'imaginent que l'imitation, irraisonnée et simiesque, des habitudes, des idées, des passions et des paroles françaises, leur vaudra, de notre généreux abandon, cette fameuse "accession des capacités" aux fonctions diverses que notre protectorat a créées et maintient dans le pays. Car ils s'imaginent que leur caricature tentative constituera pour eux les meilleurs titres et la capacité véritable. En quoi je

veux espérer qu'ils se trompent.

Mais pour acquérir ce vernis détestable, ils ont dû abandonner tout l'héritage intellectuel des ancêtres et ils sont, à bien parler, des déracinés dans leur propre pays et aux yeux indignés de leurs compatriotes. Ils ne reflètent plus du tout l'opinion moyenne, et les indigènes se cachent d'eux comme ils le feraient avec des suspects et des transfuges toujours possibles. Ces agents ne peuvent nous aider en rien et nous nous tromperions lourdement si nous pensions recevoir d'eux quelque éclaircissement ou quelque notion exacte.

D'autre part, la création de cette mentalité intermédiaire toute fictive a interposé entre le peuple annamite et nous une barrière intellectuelle que nous ne pouvons plus guère franchir qu'en nous libérant de toutes les conventions établies par nous-mêmes, en quittant les villes et les centres administratifs pour les centres agricoles, et en nous rapprochant de l'élément populaire que, par un sentiment de dignité mal compris, nous avons peu à peu éloigné de nous. On peut penser que cette nouvelle manière, si contraire à nos faciles habitudes, n'est pas dans notre goût, et que, si par hasard elle venait à notre goût, elle ne serait pas en notre pouvoir. Nous nous sommes retiré à nous-mêmes et nous avons perdu tous les moyens directs de cette investigation.

Il est indiscutable que, hormis certains individus privilégiés, nous n'obtiendrons rien directe-

ment des indigènes ; ce n'est pas à nous qu'ils réserveront l'intimité de leurs confidences, ni les motifs profonds de leurs actions ou de leurs mécontentements.

Tel ou tel fonctionnaire, anciennement connu, tel ou tel colon, réputé par son esprit droit et juste, pourront encore obtenir la franchise d'un paysan ingénu, d'un agricole inquiet, dans l'intimité des causeries du soir ou de ce fameux lit d'opium tant décrié. Mais ce ne sont là que de très rares exceptions, et on n'en peut plus faire un moyen d'administration ni de gouvernement.

Entre nous et nos protégés, et par notre faute, il nous faut désormais des intermédiaires prudents et habiles, mais dont l'habileté devra consister surtout en un égal dévouement à nos protégés et à nous : car, par la netteté de leur intervention, et par son utilité constante, ils doivent faire renaître la confiance réciproque aujourd'hui abolie en partie.

Ce régime intermédiaire a déjà existé, tant dans les territoires militaires de la conquête que dans les provinces civiles qui leur ont succédé ; il a peu à peu disparu, avec tant d'autres institutions aussi modestes qu'avantageuses : il serait bien urgent de le rétablir aujourd'hui, en précisant nettement son motif, sa dépendance et ses responsabilités. Il s'agit du Service de Renseignements que nous avons tous connu aux époques de son bienfaisant et vigoureux exercice.

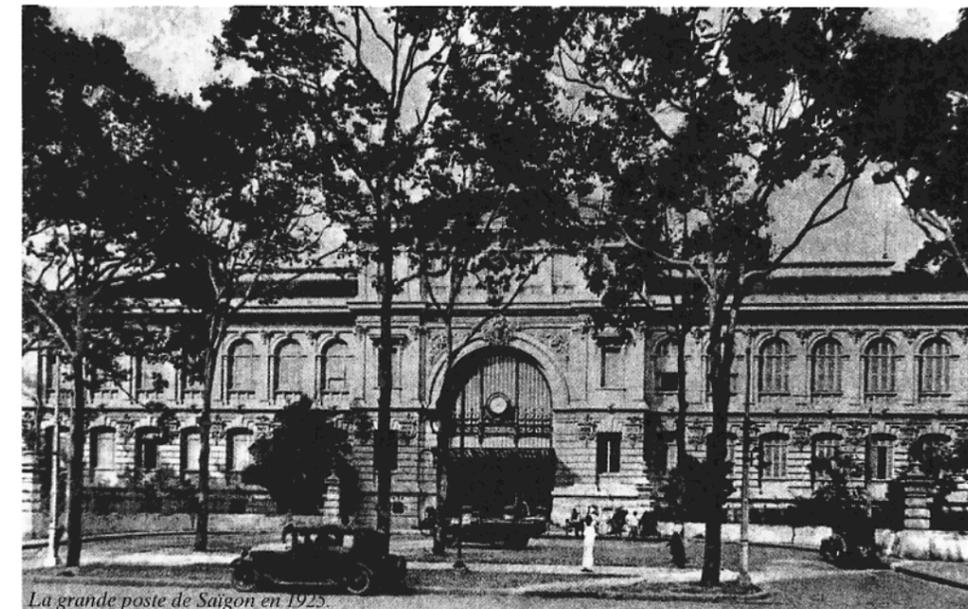
Ce Service de Renseignements doit, pour être utile, être aussi secret que le fameux 2e Bureau de l'Etat-Major français. Il ne faut jamais avoir, dans ce service, d'intermédiaires indigènes désignés, car cette désignation devient rapidement publique et découvre, démontre et annihile immédiatement ceux qui en sont l'objet.

Puis il convient que les intermédiaires – qui, vis-à-vis de leurs compatriotes, ont un rôle très délicat et peu apprécié – aient à ce rôle un autre intérêt que celui de l'argent. Par ainsi, ils sont mieux attachés à leur besogne et, envers les leurs, ils sauvent leur face, en justifiant par de plus hauts mobiles le devoir nouveau qu'ils ont accepté. Or il n'y a pas de motif plus élevé pour un Jaune, que le motif familial. Préserver son foyer, ses enfants, son père de toute violence et de tout ennui est le primordial souci. C'est pourquoi on trouvera les meilleurs intermédiaires – nombreux, furtifs, anonymes, zélés et bien placés – dans les familles mêmes des tirailleurs et des miliciens, dont la chasse aux pirates expose à chaque instant la tranquillité et la vie.

C'est dans ce sens que jadis nous avions installé un réseau d'investigations qui donna de bons résultats et qui ne fut jamais percé à jour. C'est dans ce sens qu'il conviendrait de rétablir un rouage dont l'absence se fait sentir à chaque instant par les incidents les plus pénibles.



La gare de Saigon en 1925. A quai le train de Mytho.



La grande poste de Saigon en 1925.



Cochinchine. Le pont de Binh-Loi.

Les hiérarchies indigènes

Mais ce problème de la connaissance de la pensée annamite est bien plus ardu qu'on ne pense ; car aux inconnues de politique et d'ambition que nous venons de dire s'ajoute, et avec quel poids, l'inconnue sociale.

C'est le choc de nos deux civilisations qui a créé, en Indochine, le problème social. De ce choc brutal, on peut croire que c'est la civilisation annamite qui a le plus souffert. De l'ancien statut social de l'Annam autonome, il ne reste presque plus rien. Nous servirons-nous de ce qui reste, ou restaurerons-nous ces ruines ?

Il est permis d'affirmer que le mandarinat, jugé utile par les souverains autochtones, était pour nous, conquérants issus d'une autre race, un intermédiaire indispensable entre nous et nos protégés, et que les mandarins, soumis à un contrôle suffisant, devaient constituer pour nous le meilleur et le plus naturel instrument de gouvernement et d'administration. Il est permis également d'affirmer que la Commune indigène, cette cellule politique tout près du sol, était le meilleur levier des forces nationales et le plus clair baromètre de l'âme populaire.

Nous avons à faire la distinction entre les mandarins moyens, qui sont assez bien vus du peuple, et les hauts mandarins, favoris de la Cour de Hué, qui sont, au Tonkin surtout, tyranniques et insupportables.

Nous devons surtout nous faire, de la classe des lettrés intermédiaires, des collaborateurs précieux et innombrables. Or, nous avons tout permis aux mandarins, ou bien nous les avons détruits ; nous n'avons point gardé juste milieu. Ce fut sans doute une erreur de vouloir administrer "directement" un peuple vieux, civilisé et attaché à toutes ses traditions ; c'est, encore aujourd'hui, une erreur, la plus dangereuse et la plus condamnable de toutes, de vouloir l'arracher à ses lois et à ses juges pour le soumettre à une juridiction et à une justice dont il se méfie et qu'il hait – à juste titre – parce qu'elles sont antinomiques à son tempérament national et à sa conscience héréditaire.

Mais ce ne fut pas une erreur moindre que celle où, sous prétexte de gouverner "nationalement", on jeta ce peuple en pâture aux grands mandarins annamites, issus d'un caprice du souverain de Hué, et parfaitement étrangers – presque autant que nous-mêmes – à l'esprit et aux désirs des populations tonkinoises. Il y eut là une erreur de jugement et une méconnaissance, totale et entêtée, de la vérité historique, erreur dont nous fûmes longtemps les dupes, et dont aujourd'hui encore, nous payons à chaque instant les lourdes charges.

La vérité pratique était entre les deux extrêmes. Paul Bert l'y découvrit. Elle y est encore. Nous l'avons perdue. Il faut la retrouver. Que l'on comprenne donc ici, une fois pour toutes, l'erreur où, depuis 1891, nous

sommes trop facilement tombés. L'indigène aime ses lettrés et ses notables, mais ceux-là qu'il a choisis, et non pas les autorités plus hautes qu'on lui impose. Les lettrés des villages et les notables élus ont les mêmes intérêts que leurs électeurs ; ils vivent parmi eux, de leurs tristesses et leurs besoins comme de leurs espérances. Ils tiennent au sol qui les vit naître et à la population qui, en les choisissant, les agréa. Voilà, au moins pour le Tonkin, les véritables représentants de la race, les petits chefs qui sont le cœur et la pensée même du peuple.

Quant aux autres, désignés par la Cour de Hué, et parfois par nous-mêmes, ils viennent, oiseaux de proie majestueux et passagers, dans des provinces qu'ils ont ignorées jusqu'au jour où le hasard ou la faveur les promut à leur administration ; et ils n'en apprennent réellement ni l'esprit, ni les désirs, mais seulement les ressources matérielles immédiates, afin d'en profiter d'une manière à la fois avantageuse et prudente, et le plus longtemps possible.

Nous avons pris ceux-là pour les vrais représentants du peuple ; nous avons cru que le peuple les aimait et les défendrait contre nous. Nous nous sommes abusés cruellement. Certes, il était pour nous plus facile de régner et de bien vivre en abandonnant l'autorité directe et des prérogatives à ces hauts mandarins, qui avaient, avec l'habitude de l'oppression, le sens du gouvernement.

Mais Paul Bert, qui était un homme d'Etat savant et philosophe, et non pas un politique impulsif, ne s'y était pas trompé.

Ceux qui ont vécu à côté de Paul Bert, et qui ont pieusement recueilli les enseignements de cet admirable esprit, ne s'y trompent pas davantage. C'est là notre espoir ; c'est une nécessité pour l'Indochine, si l'on veut qu'elle sorte victorieuse des funestes expériences d'il y a quinze années.

Et pourtant le Tonkin avait, assez clairement déjà, poussé vers nous un pareil cri d'appel. Quand, en 1873, Francis Garnier conquiert le delta tonkinois, avec 86 marins français, ce fut avec l'aide du peuple, qui voyait en lui l'homme qui le délivrerait de la concussion mandarinale et de la tyrannie fiscale de Hué. Le même appel se renouvela à l'intervention de 1883 ; il ne fut pas par nous compris davantage. Mais il fut bien compris du souverain et du Comat, qui, après notre départ, noyèrent dans les flots de sang indigène les réclamations populaires.

Si on veut bien reconnaître que la plupart des révoltes intérieures sont occasionnées par les exigences des hauts mandarins ou par les concussions de leurs émissaires, on saisira combien ces derniers sont peu aptes à prévenir ces révoltes. Ils ne sont bons qu'à les provoquer d'abord, à les réprimer ensuite et à profiter, à la fois, de la provocation et de la répression. On saisira en même temps combien les simples élus de village qui, seuls, souffrent de la piraterie et des troubles, sont à la fois désireux et capables de rétablir et de maintenir la paix intérieure.

C'est pourquoi, sans m'arrêter aux personnes, il me faut insister sur ce fait que, quel que soit le contrôle dont on entoure les grands, quelles que soient les garanties dont on entoure les petits, nous n'arriverons pas au but que nous cherchons si nous ne rendons pas aux indigènes l'estime et la confiance en leurs mandarins, c'est-à-dire si nous ne restituons pas au corps mandarin, pollué par nos fantaisies, la pureté et les traditions de son origine et de son recrutement.

Il faut s'arrêter quelque peu à cette restitution, car, et du même coup, nous nous attachons la caste des lettrés innocents et sans place, qui sont aujourd'hui nos plus chauds adversaires.

Les lettrés

Entre les éléments anarchiques extérieurs, les mécontents plus ou moins avérés, et les propagandistes des sociétés secrètes d'une part, et, d'autre part, le petit peuple, ignorant et sans doute résigné, mais qui souffre et qui pâtit, l'intermédiaire est tout naturellement trouvé dans la foule innombrable des lettrés qui sortent plus ou moins brillamment des concours triennaux, et qui, à leur retour dans leurs villages, reçoivent de leurs concitoyens le tribut d'hommages et d'influence que tout Jaune traditionnel doit aux héritiers, même insuffisants, de Confucius.

Dans ce statut social des lettrés de l'Indochine, statut qui provient du plus respectable atavisme, mais aussi de quelques erreurs coutumières qu'il nous est impossible de déraciner, nous ne sommes responsables, nous, Français, que d'une seule chose : c'est du mécontentement presque unanime de cette caste, officiellement et sans doute aussi réellement, supérieure.

Comment cela s'est-il produit ? La réponse est malheureusement trop simple. Elle est, toutes révérences et toutes latitudes gardées, analogue à celle qu'on fait, au ministère de la guerre, aux officiers subalternes qui se plaignent de la lenteur de l'avancement. Il y a pléthore d'individus et pénurie d'emplois. Nous sommes obligés en Indochine de dire la même chose à nos lettrés : ils sont trop.

Ils sont trop parce que nous avons développé, outre mesure et par notre exemple, le goût du fonctionnarisme chez ce peuple qui n'y était déjà que trop porté ; ils sont trop parce que le nombre des places va diminuant tous les ans. Ils sont trop parce que nous ne leur imposons pas un programme de connaissances adéquates au métier qu'ils rempliront peut-être un jour. Ils sont trop enfin parce que, ces places insuffisantes à un si haut point, nous en donnons encore la moitié à des favoris, à des gens qui ne les méritent pas régulièrement et qui sont incapables de les remplir proprement.

Or, après avoir casé les ambitieux, les solliciteurs et les favorisés dans les fonctions mandarinales, il n'est plus resté de place pour ceux qui auraient dû être nommés les premiers, et qu'on a laissés rentrer dépourvus, lamentables et aigris, dans leurs villages. Ils y ont fait la besogne que l'on pense, en faisant partager à leurs concitoyens leurs rancœurs et leurs désirs de revanche. Et, nés pour être chefs, ils se sont créés des partis à commander. Voilà comment ces hommes, destinés à conduire des provinces et des gouvernements, ont conduit des révoltes, et comment, n'ayant pas réussi à prendre ce pouvoir que nous devons leur donner, ils sont à Poulo Condor.

Or, ils sont exilés, mais non morts ; condamnés, mais non déçus. Le sort lamentable qu'ils traînent, c'est aujourd'hui tant pis pour eux ; ce sera, demain, tant pis pour nous. Leur éloignement et nos foudres n'ont pas diminué leur prestige intellectuel.

Tout en subissant les conséquences d'un régime regrettable, nous pouvons améliorer ce régime. Et le principal de l'amélioration, ce sera de réserver désormais les fonctions mandarinales à ceux que leur instruction et leurs succès nous désignent.

Et puis nous opérerons facilement et mécaniquement une sélection dans la foule des candidats en modernisant les programmes et en appropriant leurs matières aux besoins administratifs et politiques qui attendent les fonctionnaires indigènes de notre Protectorat.

Relations sociales

Le Français d'Indochine, par sa manière d'être, par ses relations sociales, par sa seule présence, possède sur l'évolution de la pensée annamite, une influence d'autant plus délicate qu'elle est impondérable, et que, trop souvent, il ne se doute pas qu'il la possède et la fait agir.

L'élément blanc, le protecteur, joue, inconsciemment parfois, par les manifestations de sa vie propre, un rôle avantageux ou pernicieux en face du corps social annamite et rend le

rôle de l'administration plus ou moins facile ou ingrat. Il ne s'agit ici que des relations personnelles et sociales entre Français et indigènes. Elles ont, en ces dernières années, singulièrement changé de forme et de caractère, et dans un sens plutôt péjoratif. C'est la faute à la vie factice, éclatante et superficielle, à la vie mondaine en un mot, qui s'est malheureusement implantée dans l'Asie française. Il me faut être ici aussi franc et énergique que rapide.

Jadis occupés à des pacifications, à des explorations, à des chevauchées sans fin, à de rudes défrichements, nous n'avions ni le goût des veillées inutiles ni le désir des conversations futiles dans un luxe et un éclat peu délassants ; d'ailleurs nos occupations journalières ne nous avaient laissé ni la conversation ni l'aspect d'hommes de salon. Nous étions fort heureux qu'il n'y en eût point d'obligatoires ; et nous avions perdu toutes les qualités conventionnelles du "monde" qui sont, on le pense bien, toutes différentes des vertus de plein air, que nous étions bien forcés de pratiquer.

Nous nous habituâmes ainsi à voir et à recevoir chez nous des indigènes, non seulement les fonctionnaires que leur situation nous contraignait à recevoir dans les locaux officiels, mais les notables, les lettrés, les simples individus, de qui souvent la langue est plus franche et la documentation plus précise. Et il n'est pas douteux que le voisinage intellectuel de ces gens, aussi civilisés que nous, mais autrement que nous, ne soit tout puissant pour la pacification du pays et pour la réciproque compréhension des races.

Vint l'élément féminin français, apportant à nos intérieurs sombres et nos âmes redevenues frustes le charme enveloppant de son élégance et de sa mièvrerie ; et il occupa de suite la place qui lui revient partout où il y a des Français, c'est-à-dire la première.

Ce n'est un secret pour personne – l'une de nos plus charmantes Saïgonnaises, Mme Jeanne Petit, qui tient parfois une plume alerte, le proclamait récemment – et c'est un peu pénible à avouer : la femme

française n'a jusqu'ici songé qu'à transplanter en Indochine les distractions parisiennes, et à retirer le Français de ce qu'elle appelle "l'enlèvement indigène".

L'enlèvement indigène ! Il ne s'agit pas ici des petites mariées de Loti, que les femmes blanches appellent des "congais" ou des "filles perdues", ignorant sans doute que, dans les lois traditionnelles de l'Annam, les unions temporaires, avec rachat, sont valables, et que la cérémonie du mariage est une simple fête familiale, sans maire et sans prêtre.

Il s'agit surtout des relations établies, à force d'adresse et de patience, entre le milieu français et le milieu indigène. En effet, au regard d'une femme des salons français, il n'y a pas parmi les indigènes ce que le jargon conventionnel appelle "des hommes du monde". Les Annamites ne sauraient accéder à cette bienheureuse confrérie à cause de leurs dents noires, de leurs habits bariolés et de leurs pieds nus. Aucune de nos maîtresses de maison ne souffrirait la sandale indigène ou la salive rouge de bétel sur les "vieux Aubusson" que le Louvre et le Bon Marché font tisser spécialement pour les ameublements d'au delà des mers. Impitoyablement, ils sont consignés à la porte. Ils peuvent avoir la science, l'expérience, la dignité, l'âge. Ils n'ont pas le "cant". C'est impardonnable et définitif.

Ainsi toute une partie – et non la plus facile – de l'œuvre primitive s'est trouvée abolie. Entre l'intelligence blanche et la jaune s'est creusé un fossé profond, tous les jours aggravé par le zèle de nos jolies femmes, et qu'on pourra bientôt croire infranchissable.

Nous ne saurions ici donner un remède précis et déterminé ; c'est toute une question de temps, de tact et de doigté. Mais comme on sent bien qu'il y a beaucoup à faire et quelque chose à reconstruire ! Et que ne sommes-nous pas en droit d'attendre de la coopération des femmes françaises, conscientes de leur influence et mieux averties désormais de leurs responsabilités !

Albert de Pouvourville
"L'Annamite", 1932

Livres en vente au siège

- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 29 €
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES AFRICAINS DANS LA GUERRE D'INDOCHINE 1947-1954** - Prix 29 € (*)
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (*)
- de Hubert Tournet
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- de Raymond Muelle
- **COMBATS EN PAYS THAI DE LAI CHAU A DIEN BIEN PHU** - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 18 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 23 € (*)
- **TONKIN 1946-1954 - ARTILLEURS PARMIS LES FANTASSINS ET LES BLINDÉS** - Prix 25 € (*)
- d'Erwan Bergot
- **LES MARCHES VERS LA GLOIRE** - Prix 29 € (*)
- **LA BATAILLE DE DONG KHÉ** - Prix 23 € (*)
- de Paul Grauwil
- **J'ETAIS MEDECIN A DIEN-BIEN-PHU** - Prix 24 € (*)
- de Laurent Dao Trong Tu
- **JE RENTRERAI ET JE ME BAIGNERAI DANS MON ÉTANG** - Prix 25 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 16 € (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 16 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
- de Laurent Beccaria
- **HELIE DE SAINT-MARC** - Prix 23 € (*)
- de P.A. Léger
- **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 29 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 19 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Louis et Madeleine Raillon
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU** - Prix 26 € (*)
- de René Mary
- **NOS EVADÉS D'INDOCHINE** - Prix 22 € (*)
- du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 15 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 23 € (*)
(Cochinchine - Tonkin 1945-1952)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- de André Galabru
- **UN SOLDAT AU GRAND CŒUR LE CAPITAINE TOURRET** - Prix 21 € (*)
- de Emile Lebargy et André Galabru
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
- de Amédée Thévenet
- **LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE** - Prix 30 € (*)
- de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)

(*) Port compris

Dons aux œuvres

La loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvre aux versements que celles-ci reçoivent, depuis le 1^{er} janvier 2003, vocation à une réduction d'impôt égale à 60 % du montant de ceux-ci dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 a assimilé les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 a défini le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2004 est de 23 euros.

Le petit livre rouge de l'ANAI

2004 va placer l'Indochine à l'actualité médiatique. C'est la belle occasion pour nous de rappeler au public l'œuvre de la France en Indochine. Pour vous aider l'ANAI a composé un aide-mémoire géographique et historique de 16 pages petit format (21x14,5) à couverture cartonnée rouge : "L'Indochine et la France de 1625 à 2004". La maquette a été envoyée aux présidents de section en octobre. L'édition définitive est parue en décembre ; compte tenu de l'état de nos finances elle est payante (5 euros). S'il vous plaît, pour notre honneur, pour l'honneur de la France, faites bon accueil à ce petit livre rouge.

En Forêt Vierge

An Lôc, le 21 mars 1951

J'aurai demain huit jours de brousse à mon actif. Jeudi dernier, les pouvoirs officiels se sont enfin émus et l'ordre m'a été donné de quitter Saïgon. J'ai pris la route avec une jeep, un chauffeur, un pistolet et mes bagages et je me suis retrouvé à la frontière de l'Annam, au milieu des plantations de caoutchouc. Un capitaine barbu m'a offert à dîner en me disant : "Je suis très content de vous voir. Après-demain nous partons en opération".

Samedi matin, je m'ébranlais donc, harnaché en guerre : chapeau, guêtres, ceinturon, bidon, pistolet, boussole, carte, lampe électrique, pilules anti-paludisme, comprimé anti-dysenterie, liquide anti-moustiques, suivi de mon porteur, civil à gages qui trimballait mes provisions dans une hotte de Père Noël. Aux premières heures du jour, je franchissais en pirogue la rivière Donai qui sépare la région pacifiée de la zone viêt minh. Un prisonnier avait déclaré que les rebelles se

regroupaient dans un village brûlé la saison précédente. Aussi, colonne par un et en tapinois, nous nous préparions à les surprendre.

Pendant deux jours, j'ai marché courbé en deux sous les taillis, tordu par les branchages, butant dans les souches ; je me suis pris le pied dans les lianes, qui semblent inoffensives mais qui se balancent à votre passage pour mieux vous envelopper ; je suis resté accroché à des buissons épineux dont je ne pouvais me défaire qu'en tournant plusieurs fois sur moi-même comme une toupie. J'ai escaladé des monticules, j'ai dégringolé des ravins, j'ai traversé une rivière en sautant de rocher en rocher et, mes souliers à clous ayant glissé, je me suis retrouvé à cheval sur un récif submergé, mon chapeau indiquant seul l'endroit où j'avais disparu. J'ai été mordu par les fourmis rouges qui tombent des feuilles, piqué par les moustiques qui ne bourdonnent qu'une fois le travail terminé. J'ai vu deux serpents, un scorpion, plusieurs singes et un troupeau de

sangliers furieux dont nous avons eu beaucoup de peine à éviter la charge. J'ai eu froid chaque matin, j'ai transpiré abondamment toute la journée ; le premier soir, j'ai été pris sous une tornade épouvantable qui m'a glacé jusqu'aux os. Et, quand, après deux jours de préliminaires héroïques, nous parvînmes sur le lieu du combat, il n'y avait personne. Les renseignements du prisonnier étaient faux. J'ai juste pu trouver une canne en bambou dans le creux d'un sillon inculte.

Après la bataille, il fallut revenir. Les lianes avaient repoussé et les buissons d'épines refermaient déjà la piste, qu'il fallut rouvrir au coupe-coupe. La radio fonctionnait mal à cause des arbres et j'ai craint un moment que l'on ne puisse pas prévenir les pirogues d'avoir à nous rechercher. Enfin, je suis rentré ; des ampoules aux pieds, car mes chaussettes mouillées avaient rétréci, les jambes, les bras et la figure couturés par les ronces qui déchiraient même à travers

l'étoffe, la peau des mains enlevée par les rochers, mon portefeuille moisi, la mine de mon crayon liquéfiée, mon bracelet-montre fondu, collant au poignet comme du sparadrap, le ventre enduit de rouille par la boucle de mon ceinturon, l'intestin dérangé par l'eau sale que j'ai bue, l'estomac agité (je ne sais pas pourquoi), la tête tournant au soleil, les bords de mon chapeau pendant lamentablement comme les ailes d'un bicorné après l'orage. A minuit, quand je regagnais ma chambre, le capitaine m'a dit : "Heureusement que c'est la saison sèche ; sans quoi vous auriez vu, avec les sangsues !"

Ne croyez pas que mon moral soit entamé pour autant. Il y a des moments fort agréables : de 7h du soir à 7h du matin, il fait noir ; on est forcé de s'arrêter et je vous assure qu'on dort bien.

Lieutenant Guy Simon
11^e Compagnie du 22^e RIC
(Province de Biên Hoa)



Sur la rivière Donai le 21 mars 1951.

LEGENDE DES DEUX REINES

Sous le règne de Quang Vu, de la dynastie chinoise des Han, l'empire d'Annam se trouvait sous la domination de la Chine ; il était gouverné par un général nommé To Dinh. La tyrannie de celui-ci se manifestait constamment par les cruautés qu'il exerçait contre tous.

Le peuple annamite, impuissant à se délivrer d'un pareil fléau, souffrait en silence. Un jour, des mandarins se plaignirent à l'empereur de la dureté de To Dinh ; celui-ci les convoqua ensuite et personne ne les revit plus.

Le vieux roi d'Annam, lui-même, devait se plier aux décisions ou caprices du dictateur. S'étant sauvé avec sa famille pendant l'invasion, il avait été déchu de ses prérogatives royales et vivait misérablement dans un petit village de la province de Son Tay.

Trop âgé pour rien tenter d'héroïque, il paraissait se soumettre. Son grand chagrin était de n'avoir pas de fils auquel il eut transmis ses droits au trône, et qui, plus jeune, plus vaillant, aurait peut-être réussi à délivrer le pays.

A ses deux filles, dernières descendantes de la dynastie des Hung, il fit donner une rude éducation. Les princesses apprirent à monter à cheval, à tirer à l'arc comme de jeunes guerriers. De plus elles reçurent une instruction étendue afin d'être capables, le cas échéant, de commander aux mandarins, administrateurs ou militaires.

Sitôt que l'aînée, Trung Trac, fut en âge de comprendre les affaires du royaume, son père la maria à un mandarin, Chi Sach,

connu pour ses rares qualités et pour son attachement à la dynastie.

Après son mariage, qui le rapprochait du trône, le mandarin songea naturellement à prendre la direction des mesures susceptibles de chasser l'opresseur. Bientôt, le vieux roi décéda et Chi Sach devint le chef de la famille royale. Pour commencer la lutte, il fallait d'abord réunir une armée et, dans ce but, exalter le patriotisme des Annamites.

Les proclamations étaient faites, elles allaient être lancées, quand To Dinh eut vent de ces projets. Craignant que Chi Sach parvint à soulever le pays, ce qui eût été sa perte, le gouverneur décida de le faire mourir. Il le convoqua pour une affaire de peu d'importance ; Chi Sach, qui ne pensait pas que To Dinh put être informé de ses desseins, voulut éviter de lui donner l'éveil, et pour manifester sa soumission se rendit sans escorte au rendez-vous fixé.

To Dinh le reçut fort mal, puis, sous prétexte d'administration, lui posa des conditions à ce point draconiennes que Chi Sach ne put les accepter. Le refus fournit au cruel gouverneur le prétexte attendu pour accuser le mandarin de rébellion et le faire mettre à mort séance tenante.

En apprenant cette exécution, le peuple eut un mouvement de colère et d'indignation, dont Trung Trac résolut de profiter pour venger son mari. Bien vite elle se réfugia dans les montagnes ; puis elle lança au peuple la proclamation déjà préparée par Chi Sach, flétrissant To Dinh, rappelant ses crimes, ses exactions, sa férocité, et se termi-

nant par l'appel aux soldats, aux partisans de la liberté, à venir se ranger sous sa bannière.

Les Annamites accoururent en masse et formèrent une armée assez forte pour combattre avec succès et chasser les Chinois.

To Dinh comprit que le mouvement était plus sérieux qu'il ne le présumait. Il sentit son pouvoir fortement menacé, sinon détruit et s'efforça de traiter. Après avoir fait des excuses, des promesses, il s'engagea même à donner sa démission de gouverneur, si son départ pouvait ramener la paix dans le pays. Les deux sœurs se doutèrent qu'il voulait surtout gagner du temps. Pour toute réponse, elles se placèrent à la tête de l'armée annamite et entrèrent immédiatement en campagne.

Surpris d'une résolution à laquelle il ne s'attendait guère de la part de deux femmes, To Dinh rassembla également ses forces disponibles et marcha contre les princesses.

Une grande bataille eut lieu, au cours de laquelle To Dinh fut pris et décapité. Encouragés par ce premier succès les Annamites luttèrent féroce-ment et les Chinois, battus, poursuivis, traqués, perdirent peu à peu les territoires qu'ils avaient occupés en maîtres. Les deux sœurs reconquirent ainsi soixante-cinq villes ou centres importants et l'Annam se trouva une fois de plus délivré d'un joug abhorré (en l'an 39 ap. J.C.).

Fières de leurs victoires, les princesses revinrent s'installer au huyên de Yen Lâng (province de Son Tay). En reconnaissance des services qu'elles avaient rendus, les Annamites les

proclamèrent Reines d'Annam, et Trung Trac prit la direction des affaires du royaume. Sous le règne des deux sœurs s'ouvrit une ère de bonheur et de paix. Elles diminuèrent les charges des cultivateurs, facilitèrent le commerce et par tous les moyens encouragèrent les Annamites à s'attacher au

sol qu'ils auraient à défendre en cas d'invasion.

Quang Vu, l'empereur de Chine, traita avec les souveraines. Il flétrit la conduite de To Dinh et parut accepter le nouvel état de choses. L'Annam affranchi retrouva le bonheur, les habitants moins pressurés mirent plus d'ardeur au travail, l'agriculture fut de nouveau florissante, le commerce prospère, mais, sitôt qu'il eut acquis un peu de bien être, l'indigène retomba dans son apathie habituelle.

La Chine connaissait ce défaut du caractère annamite ; elle attendit que ces gens, d'ordinaire paisibles, eussent perdu le goût des aventures. Trois ans après, l'empereur chinois confia une armée solide et entraînée au général Ma Vien, avec mission de reprendre les provinces perdues. Sans plus tarder, celui-ci lança sur le Tonkin son armée, composée surtout d'anciens pirates qui recommencèrent leurs déprédations.

Les reines et les manda-

rins, de leur côté, craignant à juste titre ce retour offensif, n'avaient pas laissé les Annamites s'amollir autant que la Chine le supposait ; aussi dès l'approche des Chinois, les deux sœurs furent prévenues et s'empressèrent de rassembler leurs troupes, qui opposèrent une barrière sérieuse au flot envahisseur.

Le choc eut lieu dans les montagnes de Lang Son. Placés sous le commandement direct des deux reines et entraînés par leur exemple, les Annamites combattirent comme des lions. Contrarié par cette résistance désespérée autant qu'imprévue, le général Ma Vien eut un moment d'hésitation, mais ayant appris que les reines menaient elles-mêmes le combat, il porta son effort de leur côté et les attaqua furieusement dans l'espoir de les capturer au cours de la bataille.

Tout d'abord, la lutte fut indécise, les Annamites tenaient bon ; à leur tête Trung Trac et sa jeune sœur Trung Nhi les encourageaient par leur vaillance et leur témérité. Déjà, les Chinois désespéraient de vaincre, lorsque leur général imagina une de ces ruses diaboliques dont ils sont coutumiers.

Ayant remarqué l'influence qu'exerçait sur les troupes adverses la présence de leurs reines, il comprit que s'il pouvait les faire s'éloigner, la victoire serait pour lui. Il fit alors déshabiller complètement ses soldats et les lança ainsi vers l'endroit où se tenaient les princesses.

Son stratagème réussit. A la vue de ces hommes nus qui se précipitaient vers elles en poussant des cris obscènes, les reines se détournèrent et s'enfuirent, non par peur, mais par pudeur, pour cacher leur honte, leur dégoût.

Ce fut leur perte. En les voyant se sauver, les Annamites crurent la bataille perdue et battirent en retraite. Tout d'abord ils reculèrent en bon ordre ; mais à l'approche du fleuve Daï ils se débandèrent, et quand les reines voulurent les rallier, il était trop tard. A ce moment les Chinois vainqueurs n'avaient plus devant eux que des fuyards complètement démoralisés, dont le seul souci était d'échapper aux tortures que ne manqueraient pas de subir ceux qui se laisseraient prendre.

Abandonnées, désespérées, les pauvres reines se jetèrent dans le fleuve, préférant la mort à une odieuse captivité.

Le dieu Ngoc Hoang, pour les récompenser de tant de peines et de vertus, les plaça parmi les bons génies. Puis, plus tard, lorsque les Chinois furent de nouveau rejetés hors du pays, un roi d'Annam leur confia la protection d'un gros village qui s'appela dès lors "Thanh Thi", c'est-à-dire la "cité des femmes parfaites".

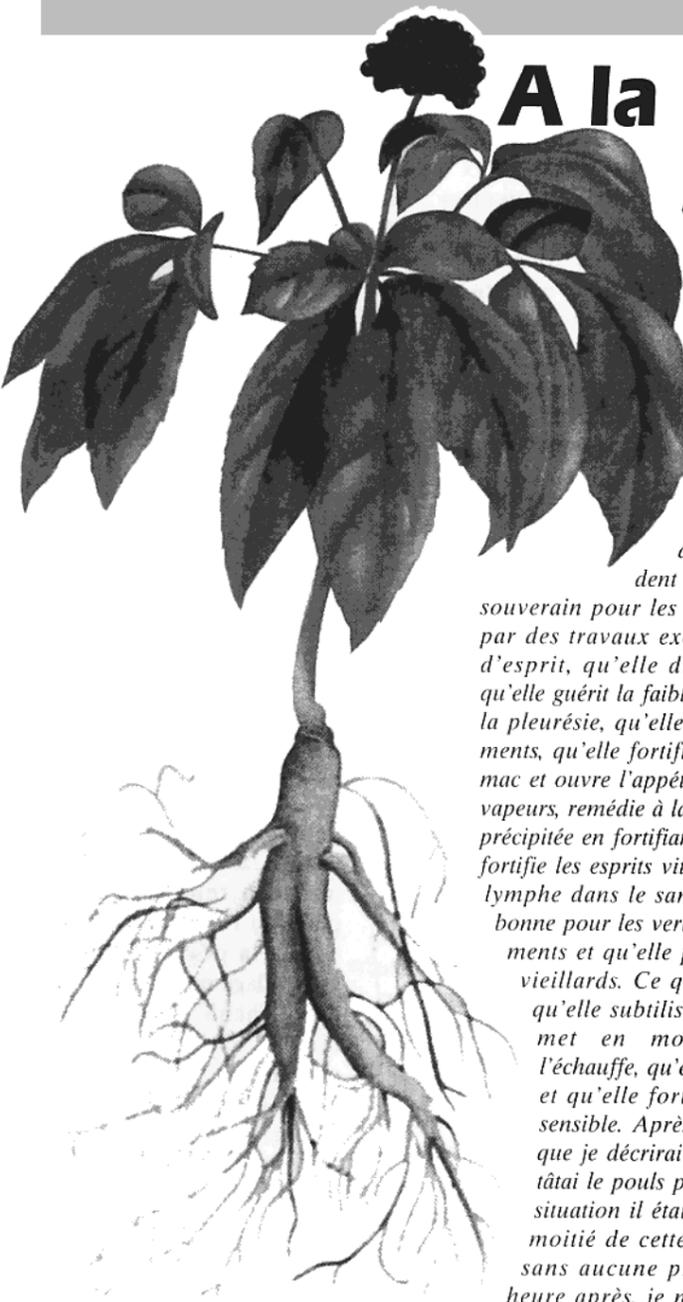
Heureux d'une telle faveur, les habitants firent construire une belle pagode qui jouit encore dans la contrée d'une grande réputation. L'on y vient de très loin implorer les deux reines, dont les statues sont dissimulées derrière des tentures afin que leurs yeux ne soient plus exposés à voir des choses qui pourraient les offenser.

De plus, tous les ans, les mandarins viennent faire une grande cérémonie pour glorifier les vertus des reines Trung Trac et Trung Nhi, dont les hauts faits sont d'ailleurs gravés sur une pierre commémorative.

E. Langlet
(*Dragons et Génies, 1928*)
(*De nombreuses grandes villes possèdent des rues "Hai Ba Trung"*)



A la racine du plaisir



ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante ; il la font entrer dans presque tous les remèdes qu'ils donnent aux grands seigneurs ; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisements causés par des travaux excessifs de corps ou d'esprit, qu'elle dissout les flegmes, qu'elle guérit la faiblesse des poumons et la pleurésie, qu'elle arrête les vomissements, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac et ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, remédie à la respiration faible et précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux et produit de la lymphe dans le sang, enfin qu'elle est bonne pour les vertiges et les éblouissements et qu'elle prolonge la vie aux vieillards. Ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion, et qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné celle que je décrirai dans la suite, je me tâtai le pouls pour savoir en quelle situation il était : je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue, sans aucune préparation, et une heure après, je me trouvai le pouls beaucoup plus plein et plus vif, j'eus de l'appétit, je me sentis beaucoup plus de vigueur, et une facilité pour le travail que je n'avais pas auparavant. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, et surtout les fibres que je mâchais, produisaient à peu près le même effet. Nous nous sommes souvent servis de feuilles de ginseng, à la place de thé, ainsi que font les Tartares.

Pour ce qui est de la racine, il faut la faire bouillir un peu plus que le thé, afin de donner le temps aux esprits de sortir. Voici de quelle manière on la prépare : on coupe la racine en petites tranches qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi-setier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé ; on fait cuire le tout à petit feu ; et quand de l'eau qu'on y a mise il ne reste que la

valeur d'un gobelet, il faut y jeter un peu de sucre et la boire sur-le-champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même manière, pour achever de tirer tout le suc, et ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, et l'autre le soir.

Pierre Jartroux, lettre du 12 avril 1711
(Lettres édifiantes et curieuses, 1843)

Les larmes de la déesse

La médecine chinoise comme les traditions populaires s'accordent pour célébrer les vertus du ginseng, considéré en Asie, depuis des siècles, comme le plus efficace des aphrodisiaques et un antidote à toutes sortes de maux. Le cas de ce vieux paysan chinois que l'on tenait pour mort et qu'un breuvage au ginseng remit sur pied, fringant comme un jeune homme, résume bien les multiples histoires que l'on colporte sur cette racine miraculeuse.

En Corée, son origine divine inspire plusieurs légendes. Un jour qu'elle tissait dans son palais, la déesse de la Soie entendit une musique céleste. Baissant les yeux vers la terre, elle aperçut un séduisant jeune berger qui jouait de la flûte dans une vallée reculée. Elle en tomba amoureuse et quitta son palais pour vivre humblement parmi les humains. Mais le dieu du Ciel lui enjoignit de mettre un terme à cette mésalliance. Heureusement, la nature se fit complice des amants séparés : chaque année, à la pleine lune du huitième mois, les hirondelles forment un pont entre la terre et le ciel pour que le couple puisse se retrouver. Les larmes de joie de la déesse se transforment alors en ginseng, divin cadeau destiné à perpétuer la poésie de l'amour dans le cœur des hommes.

On raconte encore que dans les monts Sorak, au pays du Matin Calme, se déroula autrefois une lutte sanginaire entre un tyran détesté par le peuple et un héros nommé Ginseng. Ce dernier parvint à capturer le tyran. Mais la sœur de Ginseng tomba amoureuse du prisonnier et s'enfuit avec lui. Ginseng rattrapa les fugitifs ; un duel sans merci opposa les deux hommes, jusqu'à leur dernier

souffle. Devant la perte de son frère et de son amant, la jeune femme arrosa la terre d'un flot de larmes, et ainsi naquit le ginseng.

Des trésors enfouis

Pourtant, cette plante herbacée ne paie pas de mine : sur une tige d'une soixantaine de centimètres de haut, elle porte une poignée de feuilles et une modeste ombrelle vert grisâtre rappelant celle du lierre. Mais sa précieuse racine qui mesure jusqu'à un mètre de long surprend par sa forme torturée, vaguement humaine avec son torse difforme où se greffent quatre membres effilochés en fines radicules. Elle possède un faible arôme et une saveur un peu sucrée et légèrement amère. Ce Panax ginseng pousse naturellement du Népal à la Sibérie. Il en existe sept variétés sauvages.

Le ginseng sauvage de Corée (sam-sam en coréen et kao lei en cantonais) est le plus recherché de tous, avec le pao sam que l'on récolte en Chine dans la zone tempérée. C'est l'âge du ginseng qui fait son prix : il faut un minimum de sept ans pour que la racine parvienne à maturité. Une racine sauvage vieille de deux siècles peut atteindre plusieurs centaines de milliers de francs ! Le commun des mortels se contente de ginseng cultivé (insam en coréen), dix mille fois moins cher... On distingue le ginseng blanc – le plus ordinaire – du ginseng rouge : il s'agit de la même variété, mais cultivée, sélectionnée et préparée avec plus de soin ; une cuisson

à la vapeur lui donne sa teinte rouge. Il ne faut pas non plus confondre le Panax ginseng avec le Panax quinquefolium américain (yong sam en cantonais), beaucoup moins efficace, à la racine jaune et ridée.

La racine de ginseng se vend généralement séchée, confite ou macérée dans l'alcool. On la trouve aussi préparée en thés, teintures, onguents, poudres ou pilules. On peut manger les radicules crues, trempées dans du miel : elles ont un léger goût de réglisse. Les Coréens font une grande consommation de ginseng, y compris sous forme de sirops, de bonbons, de chewing-gum ou... de dentifrices ! Certains restaurants se spécialisent dans la préparation du poulet cuit à la vapeur, farci de ginseng blanc, de riz gluant et de jujubes – un plat considéré comme le plus puissant des reconstituants.

Le cri du ginseng, le soir au fond des bois

Le légendaire empereur Shen Nong – "l'inventeur" du thé – aurait révélé aux Chinois, voici plus de quarante siècles, les vertus tonifiantes exceptionnelles du ginseng. Les Fils du Ciel en usaient et abusaient pour satisfaire les centaines de concubines de la Cité Interdite. Un voyageur anglais, Sir Edwin Arnold, décrit le commerce du ginseng en Corée : on le transportait avec des précautions infinies, soigneusement empaqueté de soie blanche ; seules des personnes au cœur

pur, menant une vie exemplaire, pouvaient prétendre l'exhumer. Mais l'imagination populaire a toujours prêté des pouvoirs magiques aux racines anthropomorphes : c'est le cas en Occident pour la mandragore. On raconte d'ailleurs que le ginseng, comme la mandragore, pousse une plainte musicale quand on l'arrache à la terre.

Quel est le bien-fondé des croyances concernant le ginseng ? Divers travaux scientifiques ont permis d'isoler ses principes actifs, pour la plupart des alcaloïdes (dont la teneur dépend de la nature du sol et du climat : les hivers doivent être rigoureux), ainsi que des vitamines, oligoéléments, hormones végétales, acides gras... Pour résumer, on peut considérer que le Panax ginseng est revitalisant, qu'il augmente le tonus musculaire, améliore le métabolisme en général et le système cardio-vasculaire en particulier, qu'il agit sur les glandes endocrines, stimule le système nerveux et semble avoir une action bénéfique sur le diabète, en abaissant le taux de sucre dans le sang. Ce n'est déjà pas si mal... Les alcaloïdes qu'il contient peuvent avoir des effets aphrodisiaques ; à moins que ce ne soit son prix qui enflamme l'imagination ! Le ginseng a l'avantage de ne pas être toxique, même à haute dose ; il agit en douceur et ne trouble pas le sommeil. Les médecins chinois le déconseillent cependant en cas d'hypertension, de toux chronique et de fièvre – car il augmente la température du corps. Le ginseng provoque une sensation d'euphorie, d'agilité, de légèreté, qui le fait apprécier des hommes âgés. On préférera la variété chinoise pour traiter le système respiratoire et digestif, et la variété coréenne, la plus "chaude", pour améliorer la circulation sanguine et le sujet qui nous intéresse...

Le ginseng du pauvre

La réputation du ginseng a rejailli sur un certain nombre de tubercules, utilisés comme substituts à la portée de toutes les bourses. C'est le cas du tung sam (*Codonopsis pilosula*), une longue racine fine de couleur brun clair, à la saveur légèrement sucrée. Le tung sam est surtout cultivé en Mandchourie, au nord de la Chine, en Mongolie intérieure et dans le Sichuan. Tonique, il jouerait un rôle bénéfique dans la circulation sanguine en favorisant la production de globules rouges. On l'emploie aussi pour traiter des affections gynécologiques.

Maït Foulkes
(La cuisine aphrodisiaque, Editions
Philippe Picquier 1998)

Coq au chou chinois et au ginseng

Recette de Freddy et Robert Vifian,
restaurant vietnamien Tan Dinh, à Paris.

Ingrédients (pour 4 personnes)

1 coq moyen prêt à cuire, salé et poivré	1 gousse d'ail
1 petit chou chinois bok choy	1 cuillère à café de gingembre frais haché très fin
7 lamelles de ginseng de 1 mm d'épaisseur	sel, poivre, huile
7 tiges de ciboule	

La veille, portez à ébullition 1 litre d'eau salée (dans une marmite en terre de préférence, ou une casserole émaillée). Hors du feu, ajoutez les lamelles de ginseng. Laissez refroidir et faites-y mariner le coq toute la nuit.

Chauffez un peu d'huile dans une poêle et faites revenir quelques instants la ciboule ciselée, l'ail finement haché et le gingembre.

Ajoutez ces aromates, ainsi que le bok choy coupé en deux, dans la marmite contenant le coq. Couvrez et faites mijoter à feu très doux pendant 4 heures, en écumant souvent et en ajoutant un peu d'eau si nécessaire. Servez bien chaud.

Communication de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre sur les conséquences de la canicule dans les maisons de retraite de l'ONAC

Neuf maisons de retraite, réparties sur tout le territoire, hébergent un peu plus de 650 résidents. Ils ont en moyenne 85 ans et sont assez dépendants. La durée moyenne de leur séjour est de presque 4 ans. Accompagnées jusqu'à leur fin de vie, un certain nombre de personnes décèdent donc chaque année dans nos établissements.

Pour autant, les maisons de retraite de l'office n'ont guère eu à déplorer de surmortalité liée à la canicule : sur les 25 décès constatés cet été, trois seulement ont été attribués par les médecins à la canicule. Ils ont eu lieu dans les maisons de retraite de la région parisienne : deux personnes à Boulogne, toutes deux décédées dans la maison de retraite, où l'une avait été accueillie seulement une semaine plus tôt, en fin de vie ; et une personne de la maison de retraite de Montmorency, décédée dans le service des urgences du centre hospitalier d'Eaubonne-Montmorency.

Durant cette période, la direction générale de l'ONAC a été en liaison constante avec les établissements et à leur écoute. Des crédits exceptionnels ont été ouverts pour répondre aux besoins en matériel et en personnel. En parallèle, des mesures ont été prises, dans chacun des établissements, par le directeur et le personnel, pour aider les résidents :

- utilisation importante de colonnes réfrigérantes et de ventilateurs (lorsque les achats étaient possibles) et regroupement des résidents dans les locaux les moins chauds ;
- soin particulier porté à l'habillage des résidents et utilisation de linges humidifiés et de poches à glace ;
- distribution régulière d'eau ou de jus de fruits, de jour comme de nuit ;
- utilisation de compléments alimentaires protéinés pour pallier le manque d'appétit des résidents, associée, lorsque nécessaire, à de l'eau gélifiée ;
- prescription de perfusions par les médecins attachés aux établissements.

Leur mise en œuvre a été rapide et a demandé au personnel un investissement très important, que tous les directeurs ont souligné. Des équipes ont été doublées, certaines triplées, singulièrement la nuit. Des agents en congé sont revenus, souvent spontanément, aider leurs collègues au travail. Des bénévoles ont également apporté leur concours, souvent très efficace. Cette motivation et ces mesures de bon sens, prises localement, ont certainement permis de limiter le nombre de décès liés à la canicule dans nos maisons de retraite.

Association Lasallienne d'Entraide aux Réfugiés d'Indochine (dite ALDER puis LASAN ALDER), 4 bis rue des Frères Blais, 94200 Ivry sur Seine

Depuis 1979, les Frères lasalliens du Vietnam réfugiés en France ont été des pionniers dans l'œuvre de soutien aux réfugiés asiatiques en France. L'Institut des Frères de France a acheté à Ivry sur Seine une maison pour y créer une communauté de Frères vietnamiens destinée au service des réfugiés dans une association appelée Lasan Alder.

Ainsi, dès le début, l'existence de Lasan Alder et de la communauté des Frères vietnamiens était si étroitement liée qu'on a pu dire que la disparition de LSA entraînera la disparition de la communauté des Frères d'Ivry.

L'idée n'est pas venue de poser la question : Et si la communauté des Frères disparaît, qu'advient-il de LSA ?

C'est ce qui est arrivé en fin 2002. Du fait qu'un certain nombre de Frères vietnamiens est décédé ou revenu dans le pays, la communauté d'Ivry n'a plus le nombre de Frères réglementaire requis pour former une communauté. Aussi a-t-elle fermé. L'Institut des Frères de France, par l'entremise du Frère Visiteur Provincial Jacques d'Huitemau, a eu des échanges avec le conseil d'administration ainsi qu'un certain nombre de membres actifs de LSA. Devant leur détermination à maintenir les activités de l'association, le Frère Visiteur et son conseil ont accepté de bon cœur de laisser à LSA la disposition de la maison d'Ivry.

LSA est très heureuse de cette décision. Mais dans cette joie nous n'avons pas le droit d'oublier nos devoirs. Dans le passé, la communauté des Frères prenait à son compte les taxes foncières et d'habitation, les assurances, les dépenses en eau et électricité et diverses petites réparations. Maintenant cette responsabilité incombe à LSA. Il nous faut un budget supplémentaire d'environ 3 000 euros. Cela, sans compter les dépenses annuelles habituelles pour le bon fonctionnement de l'association.

Pour le moment, cette somme supplémentaire n'est pas encore présente dans la caisse de LSA. Mais elle sera au rendez-vous, nous l'espérons. Car nous ne pouvons tout de même pas laisser tomber le soutien scolaire, bouée de sauvetage lancée à nos enfants, ainsi que le bel esprit de solidarité et de fraternité, tradition de notre association depuis plus de deux décades.

De Monsieur Raymond FORGERON, 3 clos des Ormeaux, 71140 Bourbon-Lancy

Quand Benjamin était encore au collège, il occupait les heures de travaux pratiques par de la sculpture sur bois ; des petits tableaux surtout, qu'il offrait à ses parents. Un jour, il me propose de me faire quelque chose ; à moi de choisir le sujet. J'avais acheté à l'ANAI le livre "Le Commando d'Extrême-Orient", je lui montre cet emblème : saurais-tu le reproduire ? "Oui" et quelques semaines plus tard il m'apportait cet ouvrage dont voici la photo. La photo représente cet emblème légèrement agrandi ; les dimensions exactes sont 13 et 24 cm.



Du Général LY BA HY, 46 avenue Hoche, 93130 Noisy le Sec

A la veille de la cérémonie d'élévation d'une stèle au cimetière de Nogent sur Marne, je vous demande la permission de vous relater l'origine de cette statue du soldat assis sur un bloc de pierre, fusil posé sur ses cuisses, casque sur la tête, sac au dos, le regard morne porté dans le lointain, mine profondément triste. Elle est baptisée "Tiêc Thuông" ; cela signifie que ce soldat regrette ses compagnons d'armes tombés au champ d'honneur. L'érection de cette statue date de la réalisation du cimetière en 1963 au bord de l'autoroute Saïgon-Biên Hoa sur une colline dénudée, à 18 km de Saïgon. L'emplacement de la statue est découvert, le soldat est visible à tous les passants.

Depuis ma mutation à la zone spéciale de la capitale en 1969 jusqu'à l'an 1975, avant la chute de Saïgon, chaque fois que j'ai dû me rendre au commandement de la 3^e zone militaire à Biên Hoa, instinctivement, je donnais l'ordre à mon chauffeur de stopper devant la statue du soldat morose quelques minutes pour communier à sa profonde tristesse.

Particulièrement et régulièrement, chaque année, toujours à l'aube du premier jour du nouvel an lunaire (le Têt), je me suis rendu tout seul audit cimetière, sans officier d'ordonnance, sans garde du corps, le conducteur et le sous-officier de communication sont mes escortes. Sur l'autoroute, je ne croise aucun véhicule, aucune âme, aucun mouvement à cette heure traditionnelle du Têt.

Je suis parti de mon poste de commandement au lieu de partir de chez moi, car, pendant les trois premiers jours du nouvel an, les Viêt Cong toujours profitent de la trêve qu'ils proclament unilatéralement pour assaillir les postes isolés, faire sauter les ponts, lancer des fusées de longue portée à Saïgon, saboter les dépôts d'essence, de munitions etc... en somme pour troubler le calme, en vue de perturber le moral de la population, enfin pour montrer qu'ils sont présents de tout côté à n'importe quel moment et capables de tout. C'est la raison pour laquelle je suis à mon poste de commandement, mes hommes sont en état d'alerte surtout pendant les nuits durant ce temps critique.

A l'approche de la bifurcation du chemin menant au cimetière, la silhouette du soldat casqué, en position assise sur son piédestal, paraît devant mes yeux. Comme d'habitude, je fais signe à mon chauffeur de freiner la jeep à côté de la statue pour me permettre de regarder avec attention le soldat regrettant ses compagnons d'armes dont les tombes surgissent sur une colline à quelques centaines de mètres derrière lui.

Je fais signe à mes deux hommes de ne pas bouger tandis que je monte l'escalier tout seul jusqu'à la tour d'observation au sommet de la colline où un élève-officier de l'école des officiers de réserve de Thu Duc est en faction pendant les premiers jours traditionnels. Pétrifié devant moi, aucun homme à ma suite, il perd contenance en raison de ma soudaine apparition en ce lieu auquel personne ne vient

durant toute l'année à l'exception des familles des morts. Mais quand même, par réflexe naturel d'un militaire, ce jeune futur officier se tient droit et se met au port d'armes pour me saluer. Je lui fais signe de ne pas me réserver cette distinction en ce moment sérieux et respectueux à la mémoire des défunts en lui chuchotant : "A l'occasion du premier jour du nouvel an, je viens rendre hommage aux combattants, ne vous occupez pas de ma présence inopinée".

Je me tourne vers les quatre points cardinaux en saluant. Je constate que les tombeaux sont de plus en plus nombreux et serrés chaque année, couvrant tout autour du haut jusqu'au pied de la colline. Je ne peux comprimer mes larmes. L'élève-officier demeure toujours droit comme un I

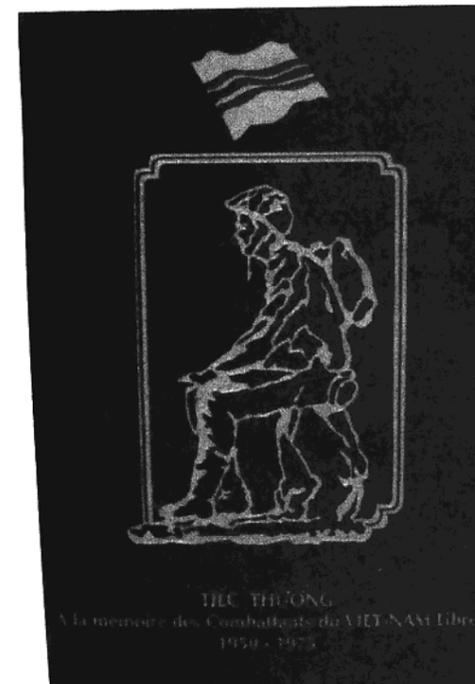
à mon côté, fixant son regard stupéfait sans cligner ses yeux sur moi. Puis je descends la colline et me dirige vers la rangée des généraux, parmi lesquels le tombeau du Général Dô Cao Tri est récemment bâti. Je salue chaque tombe. Très ému, je reste immobile plusieurs minutes devant l'épithaphe du Général Tri en me remémorant mon rôle de trait d'union entre lui et le défunt Premier Ministre Trân Van Huong. Lors de l'offensive des Viêt Cong au Têt du Singe 1968, Dô Cao Tri était encore ambassadeur en Corée du Sud. Il fit entendre sa voix, tout prêt à revenir au pays natal pour combattre les ennemis. Je connais le Général Tri depuis qu'il était lieutenant parachutiste. Il est un foudre de guerre.

L'élève-officier en faction avertit d'urgence le commandant responsable du cimetière de ma présence à l'improviste. A pas précipités, l'officier s'en va à ma rencontre en s'excusant de n'avoir pas été informé de ma visite inopinée au bon matin du jour de fête. Je lui dis de ne pas se tourmenter pour si peu et lui demande de me conduire au dépositaire.

Les familles, femmes et enfants, en vêtements de deuil, se prosternent devant une dizaine de cercueils de leurs maris, de leurs pères. Je salue chaque combattant séparé par la mort à la guerre, puis balbutie des condoléances aux familles. Tous fondent en larmes et moi, je ne peux contenir les miennes devant cette affliction.

Le commandant m'explique que les familles en deuil doivent rester nuit et jour au dépositaire pendant dix jours environ pour attendre les moyens de transport afin de ramener les coffres mortuaires et les inhumer sur leur lieu d'origine. Cette scène navrante se succède sans interruption.

C'est un souvenir délirant. Chaque fois que je pense à cette scène, elle tourne comme un film devant mes yeux. C'est un souvenir à jamais gravé dans mon cœur. L'image de la statue Tiêc Thuông du triste soldat est actuellement chez moi. Il est peint sur un carreau de pierre blanche comme du marbre. C'est un cadeau d'un ancien officier devenu dessinateur renommé aux Etats Unis, joint à une lettre très touchante, donc voici un extrait : ... "Vous n'abandonnez pas vos hommes et le peuple pour accepter le malheur d'un chef vaincu durant treize ans de travaux forcés soit-disant de rééducation..."



AVIS DE RECHERCHE

M. Jacques LAGRANGE, 1 bis rue de la Bruère, 37300 Joué les Tours, recherche toute personne qui pourrait lui parler de son père, le Capitaine Jean LAGRANGE, mort pour la France à Savannakhet en mars 1945, et d'une manière générale de la situation qu'a connue son père.

Mme Marie PUFFENEY, chemin de Nonceau, 39600 Montigny les Arsures, recherche toute personne qui pourrait lui parler de son père, l'Adjudant-Chef du Génie Adrien KAUFFMANN, de la 52e ou 53e CSR au Tonkin (Nam Sach, Wat Cat Thuong), décédé à Haïphong le 10 juillet 1952.

Les familles LEGROS et JOSEPHIN, 36 rue des Trois Etoiles, 33700 Mérignac, recherchent toute personne qui pourrait leur parler de leur frère, le parachutiste Clovis LEGROS, du 1er BPC, disparu le 10 décembre 1951 à Xom Sui (Tonkin).

M. Gilles COQUARD, 33 rue Charles Gille, 37000 Tours, recherche la famille du Médecin-Commandant GALY en souvenir des combats des 12 et 13 mars 1945 à Pho Duân.

Le Colonel de l'Armée de l'Air française NGUYÊN THANH TONG, Kéroliard, 56390 Grandchamp, ancien pilote de l'armée de l'air vietnamienne qui s'est posé le 18 août 1958 avec son avion F8F Bearcat sur le terrain de Seno, recherche toute personne présente à Seno à cette époque.

M. Jacques DURAND, 324 rue Garibaldi, 69007 Lyon, recherche M. NOUREDINE ABD EL KADER qui était Sergent de l'Armée de l'Air à Gia Lam en 1946-1949.

Mme Chantal DELAGE, 48 avenue de l'Hippodrome, 69890 La Tour de Salvagny, recherche M. et Mme KOU-SOUM NAVOUTH et leurs filles Soryana (née en 1968) et Néva (née en 1970) qui habitaient chez leurs parents, M. et Mme Han, à Phnom Penh en 1970.

Mme Jocelyne PERILHOU, née GRAPPIN, BP 900, Dakar, Sénégal, ancienne élève de l'école Colette à Saïgon en 1954-1957, recherche ses amies NGUYÊN BACH TUYÉT, Annie CHAILLARD, Jacqueline DIRASSEN, Lucienne QUANG, et la directrice Mme ORMIERE.

Mme HUYNH THI THANH TAM, 26 rue Maréchal Foch, 66000 Perpignan, recherche M. BACH Mani (68 ans) et M. BACH Ap Mang (64 ans), venus en France en 1947, pour leur donner des nouvelles de leur mère et de leurs sœurs.

M. Roland CONILLEAU, 2 chemin du Château, 89113 Guerchy, conservateur de musée préparant une exposition, recherche toute documentation sur la statue de la Liberté (copie réduite) du sculpteur Auguste BARTHOLDI à Hanoï. Cette statue a été installée en 1887 sur le Pagodon du Petit Lac, puis place Neyret ; elle a été détruite par le Viêt Minh en 1945.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BERNIER – Il y a cinquante ans Diên Biên Phu – Éditions Michel Lafon, 2003.

Magnifique ouvrage de 160 pages (30 cm x 25 cm), deux cents très belles photos dont de nombreuses en couleur. Malgré leur calligraphie un peu simpliste les textes ne sont pas anodins ; une dizaine de responsables civils et militaires sont sévèrement mis en cause. Les Indochinois (Viêtnamiens, Thaïs, Méos), souvent traités injustement dans d'autres ouvrages, sont valorisés. Les opérations parallèles sont relatées : Atlante et la catastrophe d'Ankhé, la colonne Crève-cœur, les maquis.

Très bon document pour le souvenir et la pédagogie.

Geneviève de GALARD – Une femme à Diên Biên Phu – Éditions des Arènes, 2003.

Après avoir refusé d'exploiter la gloire médiatique qui l'attendait en 1954, la femme la plus célèbre du camp retranché livre aujourd'hui ses souvenirs sur le ton tranquille qui lui est habituel. Elle illustre profondément la maxime de Jacques d'Arnoux qu'elle cite en avant-propos : "L'héroïsme réside moins dans la nature des actes que dans la manière de les accomplir".

Ce livre ne se commente pas ; il se lit avec émotion.

Le Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine a créé pour lui son prix littéraire.

Daniel COTINAUD et Henri CASSAN – Quand le riz sentait la poudre – Éditions Thélès, 2003.

Roger HAMONIAUX – L'odyssée du Sergent Morin – Éditions des écrivains, 2003.

Ces deux ouvrages présentent des biographies authentiques inscrites dans le cadre de la guerre d'Indochine. Leur point

commun est l'amour de militaires français (le Lieutenant du Génie Cassan et le Sergent d'Infanterie Coloniale Morin) pour des jeunes filles de Vinh Long (Marie et Liên). Les deux histoires commencent en 1946. La première se prolonge heureusement jusqu'à nos jours à travers des situations diverses qui permettent au lecteur de suivre la chronologie du Viêt-nam. La seconde plonge dans l'action de guerre le long du Mékong et se termine dramatiquement lors d'une attaque de poste par le Viêt Minh, dont Liên sauve son mari les armes à la main au prix de sa propre vie.

Quelques erreurs de date dans le premier ouvrage : le traité franco-cochinchinois est du 28 novembre 1787, le massacre de la cité Héraud du 24 septembre 1945.

Un regret pour le second. Bien que l'auteur soit l'un des rares écrivains à transcrire correctement les noms vietnamiens, il orthographe "Nguyên" à la sénégalaise : "N'Guyên".

André GALABRU – Un Soldat au grand coeur, le Capitaine Tourret – Chez l'auteur (1), 2001.

Le Colonel Henri Le Mire a publié en 1988 : "Epervier. Le 8^e Choc à Diên Biên Phu". En complément de cet ouvrage, André Galabru s'attache à peindre l'émouvant caractère du Colonel Pierre Tourret, qui commanda le 8^e à Diên Biên Phu comme capitaine, puis le GCPRG en Algérie comme commandant. Le lecteur qui s'attend à voir un parachutiste conforme à un portrait-robot sera surpris de trouver un officier fin, artiste, spirituel et spiritualiste, généreux, proche de ses hommes, réservé à l'égard de certains chefs, et dans tous les cas maître des situations, du terrain et de l'ennemi.

La comparaison à Saint-Exupéry inspire ce livre.

Emile LEBARGY – Indochine de ma jeunesse – Chez André Galabru (1), 1999.

C'est le journal de marche de l'Adjudant Lebargy, du 7^e BCCP, en Indochine de 1950 à 1956. Modestement l'auteur l'intitule : "récit à ras la rizière".

Charles-Henry de PIREY – Vandenberghe, le Commando des Tigres Noirs – Indo Éditions, 2003.

La carrière exceptionnelle de l'Adjudant-Chef Roger Vandenberghe, enfant de l'assistance publique devenu à vingt-cinq ans le combattant le plus célèbre de l'armée d'Indochine, a déjà enflammé plusieurs auteurs (Erwan Bergot en 1973, Bernard Moinet en 1989). Mais Charles-Henry de Pirey est le meilleur, parce qu'il était devenu son ami sur le champ de bataille, parce qu'il a fréquenté les familles béarnaises qui ont accueilli les deux frères Vandenberghe, parce qu'il connaît bien le Colonel Trân dinh Vy l'ancien adjoint de Roger, et parce qu'il est un écrivain remarquable. Sa précision d'historien n'exclut pas sa sensibilité.

Son ouvrage est magnifique.

Albert STIHLE – Le prêtre et le commissaire politique – Éditions Lavauzelle, 2003.

Réédition du livre édité par Bernard Grasset en 1971 sous le titre "Le prêtre et le commissaire".

C'est le témoignage d'un aumônier militaire capturé par le Viêt Minh aux environs de Na San en novembre 1952 et détenu deux ans au camp n° 1. Les détails de la vie courante et des persécutions quotidiennes, légitimement décrits dans d'autres ouvrages, s'effacent ici devant le débat d'idées. Débat entre prisonniers : jusqu'à quelle limite peut-on accepter de jouer le jeu de la propagande proposée par le commissaire politique ? Débat entre le commissaire politique et l'aumônier, chacun proclamant sa vérité, celle du commissaire incluant la haine nécessaire envers les ennemis du peuple.

À la libération des prisonniers après les accords de Genève, le commissaire salue l'aumônier avec émotion en disant : "Mon Père, si nous nous sommes faits du mal, c'est pour avoir voulu nous faire mutuellement du bien".

Ces débats entre prisonniers de 1952 s'inscrivent à la suite d'échanges similaires entre prisonniers de 1950, tels que les relate Jean Pouget dans "Le Manifeste du Camp n° 1" (Éditions Fayard 1970).

Guy de CHAUMONT-GUITRY – Lettres d'Indochine – Éditions Saint Rémi, 1 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33210 LANGON, 2003.

Débarqué à Saïgon en mars 1947, tué au combat en novembre 1948 près de Tra Vinh au lendemain de son vingt-cinquième anniversaire. L'auteur, sergent au 1er BMEQ, a raconté chaque semaine sa vie à ses parents. Nous le suivons dans sa découverte de la pacification des cœurs et des campagnes les armes à la main. Comme il a lu Gallieni et Lyautey, il n'est surpris ni des hésitations de la population entre les menaces ni de l'impérialisme du commandement ; il vérifie que les situations ne s'améliorent que si on les maîtrise soi-même avec cœur et avec force.

Voici quelques citations qui n'étonneront pas les combattants de Cochinchine :

"... l'indifférence de la France ainsi que l'aide apportée par une partie des Français à l'ennemi".

"Petit à petit, devant notre action incessante, les Vietnamiens perdent du terrain ; ils perdent la confiance des habitants, ils perdent des hommes, ils perdent la guerre. Mais combien travaillent comme nous ?"

"Nous manquons ici de gens qui aient la foi, qui éprouvent de la sympathie pour le pays et ses habitants, qui veuillent y ramener la paix et qui sachent employer les moyens nécessaires".

"Il faudrait savoir ce que l'on veut : ou garder l'Indochine ou l'abandonner. Si on veut la garder, il faut se débarrasser des gens qui entravent l'effort nécessaire et envoyer le matériel dont nous avons besoin".

"Beaucoup ici souhaitent l'arrivée du Général de Lattre. Il a ses défauts, mais il saurait donner un grand coup de balai à Saïgon".

Cette réédition d'un livre célèbre (6e mille en 1951) est une grande chance. Il est dommage que l'impression en soit peu avenante.

Jean-René ARRIGHI – L'épreuve du guerrier – Indo Éditions, 2003.

Ce livre est remarquable. Chaque chapitre relate une opération de guerre en Indochine en s'attachant aux hommes plus qu'aux plans. La conclusion, de haut niveau, est un chant funèbre, non dénué de reproches aux gouvernements français. Merci à l'auteur.

(1) André Galabru, place Le Sol, 81430 Le Faysses.

Pierre au Palais Royal



David FRÉMONDIÈRE
Adhérent de l'ANAI
RESTAURANT - BAR À VINS
En face de l'ANAI
10, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. 01 42 96 09 17 - Fax 01 42 96 26 40
Métro Palais Royal - Musée du Louvre

Libraire
MICHELE DHENNEQUIN Amie de l'ANAI

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.05.79.

ACHAT VENTE

NÉCROLOGIE

L'ANAI a la tristesse d'annoncer la mort de ses amis.

Le Général de Corps d'Armée Jean GRILLOT, décédé à Versailles le 24 octobre.

Le Préfet Jean LE DIREACH, décédé à Paris le 10 novembre. (Ancien d'Indochine, le Préfet Le Diréach a exercé les fonctions préfectorales en Guyane et a supervisé l'installation des réfugiés Hmongs à Cacao et à Mana).

Madame MORETTE, directrice départementale de l'ONAC, décédée à Toulon le 23 novembre.

Le Général Henri de BRANCION, décédé à Rennes le 24 novembre. (Auteur de nombreux livres sur l'artillerie en Indochine, le Général de Brancion a fondé et présidé la Section de l'ANAI d'Ille et Vilaine).

L'Amiral Jean TARDY, décédé à Versailles le 2 décembre. (Il était membre du Comité d'Honneur de l'ANAI).

Monsieur Michel ROUX, décédé à Paris le 13 décembre. (Ancien administrateur national, il a fondé et présidé la section de l'ANAI de Paris).

Le Colonel François GERMAIN, décédé à Paris le 18 décembre.

VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'AIN

Président :
M. Jean-Marie NOYER
Quartier de l'Eglise
01350 BEON

La Section déplore le décès de son Secrétaire Robert Ami décédé à 70 ans. De nombreux amis l'accompagnaient avec le drapeau à sa dernière demeure. C'est au restaurant des Rippes, à Certines, que le Président a choisi cette année de faire le repas de l'amitié. Ce village, situé à une dizaine de kilomètres de Bourg en Bresse, permet aux anciens de cette ville d'effectuer moins de kilomètres. Nous étions 41 sur un total de 48 adhérents, le repas était excellent dans une ambiance de "jeunes" heureux de se retrouver.

Le Président remercia les participants de leur présence et profita de cette réunion pour annoncer que l'assemblée générale 2004 aura lieu à la salle polyvalente de Brens le 7 mars. A l'issue de cette assemblée il sera déposé, en présence du Maire de cette localité, une gerbe-souvenir au monument aux morts, puis nous dégusterons tous ensemble le repas vietnamien préparé par le restaurant "le Mékong" de Belley. Comme d'habitude nous souhaitons la présence de beaucoup d'anciens, les amis seront également les bienvenus.

SECTION DE L'ALLIER

Président :
M. Jean-Claude RABY
La Bretauière
03320 COULEUVRE

Trois anciens nous ont quittés : le 14 septembre M. Maurice Vallazza de St-Eloy-les-Mines, le

même jour à Avernus M. Jean-Jacques Dubourdieu et le 16 octobre le Colonel François Chambon de Paray sous Briailles. Le Président, le Vice Président et le Porte drapeau ont assisté aux funérailles.

Le 4 octobre, à Renaison, à l'invitation du Colonel Marie Favre, le Président et Jean-Claude Carton, Porte drapeau, ont assisté à l'assemblée générale de la section de la Loire.

Le 1^{er} novembre, la cérémonie du souvenir organisée par la municipalité de Moulins s'est tenue au monument aux morts du cimetière de la ville en présence de M. Pierre-André Périssol, Député-Maire, de M. Gérard Deriot, Sénateur président du Conseil Général, de M. le Secrétaire général de la préfecture, du Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie, du Colonel Délégué Militaire Départemental et de M. Dufour, Directeur départemental de l'ONAC. Etaient également présents de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux. Le Président de la section et M. Jacques Baucher ont déposé une gerbe.

A Noyant d'Allier, la construction de la stèle a débuté. M. Dufour, Directeur départemental de l'ONAC, a accordé une subvention de 970 euros pour la maçonnerie.

SECTION D'ALSACE

Président :
M. Jean Pierre KELLNER
10, Rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM

Depuis l'assemblée générale de mars, la Section a participé aux manifestations où se retrouvaient

les anciens combattants. Le 18 juin, au camp du Struthof, le Secrétaire d'Etat Hamlaoui Mékachéra a posé la première pierre du monument du "Centre Européen de la Résistance et de la Déportation". La section était présente ; le Général Bailliard, Président d'Honneur de l'ANAI-Alsace, a été élu Président de "l'Association du Mémorial de l'Alsace-Moselle". Cette association a été créée pour que la mémoire des Alsaciens-Lorrains, victimes de l'annexion de fait nazie, ne disparaisse pas. Le Général Bailliard a connu l'annexion et a été incorporé de force dans la Wehrmacht. Nous avons enregistré l'arrivée de quatre nouveaux membres et nous en avons perdu deux, c'est notre tristesse.

La prochaine assemblée générale a été fixée au 21 février 2004 à Bischwiller. Le repas-baguettes pour la nouvelle année est prévu pour le 17 janvier 2004.

Notre membre le plus jeune, l'Adjudant-Chef Guillemot, est en mission au Tchad pour six mois.

SECTION DE L'AUBE

Président :
Commandant Guy LETROUIT
17, Rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Le samedi 25 octobre, l'assemblée générale de la Section s'est tenue à l'Hôtel du Petit Louvre à Troyes, sous la présidence du Général Guy Simon et en présence de M. Davatchi, Directeur de l'ONAC représentant M. le Préfet, de M. Laude, Directeur Général de l'AATM représentant M. Baroin, Député-Maire, du Général Copel, du Colonel Coët, Président de la section de

l'Yonne, du Médecin Colonel Masson, du Colonel Collignon, de M. le Chanoine Zirnelt, du Colonel Ricoux, du Colonel Dupuis, du Commandant Tarride, de nombreux invités, anciens et amis de l'Indochine et des membres de la section de l'Aube. Après avoir souhaité la bienvenue et remercié nos invités, le Président fait l'appel des disparus et demande que soit observé un instant de recueillement en souvenir de nos amis : M. Phong Binh Chieu et le Maréchal des Logis Chef Ly Van La.

Au 25 octobre, notre section est forte de 43 adhérents. Malheureusement, quatre adhérents non à jour de leur cotisation et qui ne répondent plus à nos appels, nous quitteront sans doute. Deux adhésions prévues porteront nos modestes effectifs à 41. Au sujet des démissions, le Président fait remarquer que plusieurs de nos adhérents ont eu besoin d'aide et ont fait appel à notre section qui a toujours répondu amicalement, souvent après de très laborieuses recherches. Ayant obtenu satisfaction, ne voyant plus de problème dans l'immédiat, ces personnes nous quittent sans un mot d'adieu. Nous regrettons sincèrement leur départ. Nous n'attendions rien d'autre que de conserver leur amitié.

Mme Hélène Basset présente la situation de la trésorerie de la Section qui, suite aux dépenses importantes (gerbes, cassettes, affranchissements en augmentation, fournitures, papeterie, etc...), est particulièrement modeste, avec 69 euros en caisse.

La naturalisation des épouses âgées de nos anciens combattants fut évoquée. La plupart des

personnes intéressées ont assisté aux cours d'alphabétisation et de conversation donnés par M. Regnault pendant la période du 7 octobre 2002 au 27 mai 2003. Ces cours ont parfois été donnés à titre individuel.

M. Vuong Van Duong, ancien Sous-Préfet de Hoang Su Phi, a obtenu la carte du combattant. Les membres de la section ont participé par un don de 25 euros à l'opération de Bèn Tré qui consiste à aménager un véhicule de soins dentaires destiné aux 140 000 enfants de la province. Les soins dentaires seront donnés par un dentiste français.

A l'occasion du cinquantenaire de la fin des combats en Indochine, et dans le cadre du devoir de mémoire, le Président de la section accompagnera, le samedi 6 mars 2004, les élèves d'une école du département de l'Aube à la cérémonie de ravivage de la Flamme Sacrée du Tombeau du Soldat Inconnu. Au cours du trajet, les sujets suivants seront présentés aux élèves : "L'œuvre de la France en Indochine de 1625 à 1956" et "L'Indochine et la France de 1625 à 2004". La visite du musée Guimet et le pèlerinage aux monuments cambodgiens, laotiens et vietnamiens ainsi qu'au temple du souvenir situés dans les Jardins d'Agronomie Tropicale du Bois de Vincennes sont également prévus au programme.

Une projection commentée "Le mémorial des guerres d'Indochine" (Fréjus), fut présentée à nos amis.

Au monument aux morts des combattants d'Indochine de Troyes, la violente attaque vietminh, dont le but était de prendre Hanoï du 14 au 17 janvier 1951, fut évoquée. Deux gerbes furent déposées à la mémoire des

femmes et des hommes qui donnèrent leur vie pour la France et la Liberté. L'hymne national fut interprété à la clarinette par notre ami M. Basset et chanté par les membres de l'ANAI et leurs amis. Un repas "exotique" organisé par M. Philippe Mottard, Vice-Président de la section, réunissant les amis de l'ANAI au restaurant "Angkor" et clôturait la journée dans l'amitié.

SECTION DU BEARN

Président : M. Paul BURGAU
5, Rue Guynemer
64230 LESCAR

Après la disparition en juin de son Président Jean-Bernard Lacabane, la Section a tenu une assemblée générale le 24 octobre, dans les installations de l'ETAP, en vue de pourvoir à la vacance du poste de président. 70 adhérents y étaient présents et 36 excusés dont 8 malades. L'effectif de la section Béarn en octobre 2003 est de 151 adhérents, avec une nouvelle adhésion, trois décès et quatre départs pour raisons diverses.

Après une minute de silence en mémoire des camarades disparus au cours de l'année, le Président provisoire M. Burgau, dans son rapport moral insista auprès des adhérents présents pour qu'à l'issue de cette assemblée un nouveau bureau soit en place en vue de pérenniser les actions de la section et perpétuer le souvenir des camarades morts au combat pendant la guerre d'Indochine et après 1954.

Une information fut donnée au sujet des manifestations nationales et départementales qui auront lieu en 2004 pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. Dans son rapport d'activité la

Secrétaire Mlle Larrouy-Castera signala les manifestations auxquelles furent présents le porte drapeau et des membres de l'association. Un compte rendu fut fait des voyages effectués en juin à Jaca par le tunnel du Somport (45 participants) et en septembre à l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre (51 participants). Elle signala que la prochaine manifestation de la section sera la galette des rois le 9 janvier 2004.

Mme Bourgois notre Trésorière signala dans son rapport financier au 24 octobre que du fait d'avoir organisé deux assemblées en 2003 (8 mars et 24 octobre) nos dépenses étaient en augmentation, la section prenant en charge une partie du coût de la restauration. Elle fit également le point des parrainages (sommés versées par les parrains et somme versée par la section).

Les trois rapports ont été approuvés à l'unanimité.

A l'issue de cette assemblée six nouveaux membres ont été élus à l'unanimité. Sitôt après cette élection le Bureau a procédé à la désignation des membres aux différentes fonctions de l'association : Président : M. Paul Burgau, Vice Président : MM. Jean Pere et Gilbert Larrieu, Trésorière : Mme Roberte Bourgois, Trésorier Adjoint : M. Michel Gargou, Secrétaire : Mlle Murielle Larrouy-Castera, Secrétaire Adjointe : Mme Odile Larrieu, Commissaire aux Comptes : M. Robert Lassalle, Réseau Entraide et Amitié, Mme Gabrielle Laborde.

Un sympathique repas servi au mess de l'ETAP rassembla cent-quatre convives dans une ambiance chaleureuse.

SECTION DES BOUCHES DU RHÔNE

Président :
Colonel André GROUSSEAU
27, Cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE

23 août : Venelles. Journée de détente organisée par le Comité Aix-Marseille. 10h30 : Le Président André Gautier, accompagné de M. d'Huart, 1^{er} adjoint au Maire, et du Colonel Barrières, Président de la section locale de l'UNC, a déposé une gerbe devant le monument aux morts. 15h : Concours de boules dans une ambiance très chaleureuse et acharnée, l'équipe gagnante composée de MM. Grandvallet et Céroudoux a reçu la coupe des mains du Président Gautier.

3 septembre : Arles. Un des plus anciens adhérents de la Section (1979) vient de nous quitter, Jacques Navarrete, officier de la Légion d'Honneur. Ses obsèques eurent lieu en l'église de Redessan.

13 septembre : Salon de Provence. Journée des associations. Participation importante des nombreuses associations de la Ville, avec cette année, prenant exemple sur l'ANAI, six stands d'associations patriotiques. L'intérêt du public pour ce côté historique est impérisable. 13 septembre : Jouques. Né en Meurthe et Moselle de parents polonais, Stanislas Sulak vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur. C'est devant le monument aux morts, au cours d'une très belle cérémonie organisée par la Section de l'UNC de Jouques, que le Médecin Général Claude Rivière lui a remis les insignes de son grade. Le Colonel André Grousseau a retracé son parcours.

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION 2004

NOM Prénom

Adresse

..... Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 24 euros,
(cotisation : 23 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

20 septembre: Aix-en-Provence. 10h30 : Cérémonie de rentrée scolaire au Lycée Militaire, établissement où l'uniforme est toujours de rigueur, où la discipline n'est pas un vain mot et où les personnels de l'Education Nationale et de l'Armée de Terre cohabitent au sein de l'encadrement. Le Lycée accueille cette année 700 élèves, tous en internat. Le Colonel André Grousseau, Henri Garric, Jean Dubois et Mohamed Gamrani Porte drapeau, représentaient l'ANAI.

25 septembre : Journée d'Homage National aux Forces Supplétives ou Assimilées ayant servi en Algérie. 10h30 : Aix-en-Provence. Place des Combattants d'AFN. Un hommage émouvant a été rendu aux harkis : justice, réparation et devoir de mémoire, tels sont les termes forts prononcés dans leurs allocutions par Aline Carabetta représentant toutes les associations de Harkis du Pays d'Aix, Henri Garric Président du CEPA, Mme Maryse Joissains-Masini Député Maire d'Aix en Provence et M. Nicolas Basselier Sous-Préfet d'Aix en Provence. 12h30 : Cimetière de Mas-Thibert, hommage au Bachaga Saïd Boualam. 13h : Mas de l'Oule, chez Joseph Ahmed Boualam, à l'initiative de Pierre-Joseph Baumel, de notre ami Henri Garric et avec l'aide de Francis Agostini un méchoui a réuni les Anciens Combattants du département et les Harkis. 17h : Cimetière des 9 collines à Arles. Cérémonie officielle du département en présence de Mme la Sous-Préfète d'Arles. Allocutions des autorités, dépôt de gerbes et minute de silence. Le CEPA a loué deux cars qui ont assuré le transport d'une centaine d'anciens combattants aixois.

11 octobre : Aix-en-Provence. 15h : Salle du Bachaga Boualam. Maison du Maréchal Juin. Conférence sur "Le désastre de la RC4". Le Colonel Grousseau présente la conférence et donne la parole à son auteur. Notre ami Henri Garric a su, par un travail acharné de recherches, réunir une documentation remarquable sur ce sujet particulièrement difficile. La salle était comble, les vétérans et leurs amis ont pu appré-

cier le déroulement des opérations décrites avec précision et compétence par l'orateur. Les faits furent d'ailleurs confirmés par les témoignages des Colonels Minguillan (1^{er} BEP) et Roux (3^e Tabor) rescapés de ce carnage. Nous avons rendu hommage à la Légion Etrangère et aux Tabors Marocains en déposant des gerbes devant la stèle du Général Rollet et au pied de la statue du Maréchal Juin ; nous étions accompagnés du Sous-Préfet Nicolas Basselier, de MM. Pierre-Joseph Baumel, René Andres et de tous nos amis.

16 octobre : Aix-en-Provence. 11h : Cérémonie devant la stèle aux morts d'AFN et TOE sur la place des Combattants d'AFN en mémoire des disparus sur les territoires de l'Empire Français et en commémoration du retour des cendres du soldat inconnu d'AFN à Notre Dame de Lorette. Après les travaux d'aménagement entrepris par la Ville, cette cérémonie a servi de cadre à l'inauguration d'une nouvelle stèle enrichie de plaques en cuivre rappelant les conflits "TOE, Indochine, AFN, Harkis et OPEX" Le Colonel Grousseau, avec une forte délégation et le drapeau de la section, représentait l'ANAI.

2 novembre : Aix en Provence. Comme chaque année, accompagné des personnalités civiles et militaires, nous nous sommes recueillis devant le monument du Souvenir Indochinois érigé au cimetière St-Pierre. Le Vice Président André Gautier a prononcé cette allocution : "L'ANAI, héritière du Souvenir Indochinois, est fière de rappeler que notre Ville est l'une des six villes de France à avoir érigé un monument en souvenir des Indochinois morts sur notre sol, pour notre liberté, entre 1914 et 1918. Depuis nous avons hélas eu à glorifier d'autres valeureux combattants originaires de cette terre lointaine, qui à nos côtés ont défendu avec honneur et fidélité notre Patrie..."

"Aussi, devant ce monument nous nous recueillerons en ayant une pensée toute particulière envers les hommes du Bataillon de Partisans Indochinois de Cao Bang. Ils ont ouvert la route à la colonne Charton, ils se sont sacrifiés dans la vallée de Quang Liet et ils sont un nombre des 5 000

victimes du désastre de la RC4. Si leurs corps sont ensevelis à tout jamais, à côté des nôtres, dans cette funeste vallée, nous pouvons apporter à leurs âmes la paix éternelle en brûlant, selon la tradition, des bâtonnets d'encens".

SECTION DU CAMBRESIS

Président :

Colonel Jacques DEKLERC

59, Boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI

A Beauvois en Cambresis, le 11 novembre, après une messe pour les morts de la guerre célébrée par l'Abbé Delaeter, la Municipalité a inauguré une stèle "aux anciens combattants d'Indochine". Le nom des trois Beauvoisiens morts pour la France en Indochine y est gravé. Le Maire, M. Gérard Devaux, nous l'avait promis lors de notre assemblée générale de 1999 ; il a présidé la cérémonie avec notre président devant de nombreuses autorités : conseiller régional, conseiller général, conseil municipal, représentants du Sous-Préfet, du commandant d'armes, de la gendarmerie, et Général Blanc, enfant du pays, qui décora ensuite cinq Beauvoisiens. Le Premier Adjoint au Maire, M. Michel Couturier, dans son discours inaugural, rappela l'action de la France en Indochine depuis cent-cinquante ans.

SECTION DE LA CORREZE

Président : **M. Jean JUGE**

La Faucherie
19120 LUBERSAC

L'assemblée générale a eu lieu le 25 octobre en présence de la moitié de l'effectif. Aux absents excusés et malades nous présentons nos vœux de prompt rétablissement.

Après la minute de silence pour notre ami Roques de Brive, qui nous a quittés en cours d'année, il y a eu le rapport moral et financier. Dans l'ensemble cela va bien, malgré le départ de deux adhérents en 2004.

Pour la prochaine réunion, repas et dépôt de gerbe, la ville de Larche a été retenue. Date : 2 ou 9 mai 2004.

Une discussion a suivi sur la possibilité de refaire une exposition vente de produits indochinois, Laos, Cambodge, Vietnam. La précédente a connu un vif succès.

Le Bureau a été reconduit : Président d'Honneur : Général Pierre Crousillac, Président : Jean Juge, Vice Président : Fernand Bourguignon, Trésorier : André Brugère, Trésorier Adjoint, Secrétaire et Porte Drapeau : André Boidevesy, Porte Drapeau Adjoint : André Boudy.

La séance a été suivie du vin d'honneur et du repas chez Isa.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR

Président :

M. Jean LE CAM

88, Rue de la République
22680 ETABLES-SUR-MER

L'assemblée annuelle de notre section s'est tenue cette année à Trégueux, malgré un effectif réduit. Le tiers sortant était composé du Président Jean Le Cam, du Vice Président Michel Le Morvan et de Jean Gresset membre du bureau. Le quorum n'étant pas atteint les élections n'ont pas eu lieu. Le Président a souhaité un remplaçant après douze années d'activités mais aucun candidat ne s'est manifesté.

Une cérémonie avec une douzaine de drapeaux, le Colonel Dozier, délégué militaire départemental, le Directeur de l'ONAC M. Thévenon et les présidents d'associations toutes tendances confondues étaient présents. Accompagné du Maire de la localité M. Jean Basset, le président a déposé une gerbe au monument aux morts, la fanfare locale de très bonne qualité était là pour rehausser l'ambiance de la cérémonie appuyée par une vibrante marseillaise chantée par l'assistance. Une allocution prononcée par le Président Le Cam rappela aux présents, "mais aussi aux absents" le devoir d'être vigilants, de ne pas accepter de voir notre page d'histoire déformée par l'indifférence et le mépris.

Au cours du vin d'honneur traditionnel servi au restaurant "La Chope" le livre "Le Commando d'Extrême Orient" était offert au Maire par Marie-Joëlle Le Cam, Secrétaire de la section pour l'excellent accueil qu'il nous avait réservé.

Au cours du très bon repas qui suivait, une tombola organisée par le Vice Président Michel Le Morvan et la Secrétaire clôturait cette journée dans une excellente ambiance.

SECTION DES DEUX-SEVRES

Président :

Colonel Daniel BAUDIN

10, Rue Louis-Pergaud
79000 NIORT

Notre assemblée générale s'est tenue dimanche 6 avril à la mairie de Brioux sur Boutonne ; 57 adhérents étaient présents ou représentés. Mémoire a été faite des six camarades décédés cette année : Pierre Tardy, Albert Radureau, Colonel Jean Savatier, Colonel Paul Le Glas, Guy Buffaumène, Colonel Emile Rabiet. Tous ces disparus ont été accompagnés à leur dernière demeure par le drapeau, le président et une délégation.

(Malheureusement, depuis l'assemblée générale, six autres camarades nous ont quittés : Adjudant-Chef Pierre Saivres, Georges Blanchard, Colonel Roger Chantreau, Colonel René Thibault, Raymond Vanhaesebrouk, Gabriel Le Pajolec. Cinq nouveaux adhérents les ont remplacés).

Le rapport financier présenté par le Commandant Mergault a été approuvé. Malgré la dépense importante qui correspond au bulletin départemental il est en équilibre grâce aux ressources de la tombola. Merci à Aimé Bonnifet, notre Vice Président et Secrétaire.

Des félicitations unanimes furent présentées au Porte drapeau Jean Olivier, qui participa en 2002 à vingt-cinq cérémonies patriotiques.

Puis, devant le monument aux morts, le Colonel Baudin, Président, et le Colonel Fontaine, DMD, remirent des décorations avant le dépôt de gerbes.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Airvault le 7 mars 2004.

Le 1^{er} novembre la Section s'est inclinée, au cimetière des Sablières à Niort, devant le monument qu'elle a fait ériger à la mémoire des morts pour la France en Indochine.

Nous continuons nos repas-baguettes des retrouvailles le premier mercredi de chaque mois au restaurant "Le Saïgon" de Niort. Il y a toujours des fidèles ; certains font plus de cent kilomètres pour déjeuner avec des amis.

Le Colonel Baudin a été hospitalisé pendant quarante jours à l'hôpital de Niort ; il dit "qu'il a repris du poil de la bête".

SECTION DE LA DORDOGNE

Président :

Colonel René ROUGIER

8, Rue Paul-Louis-Courier
24000 PERIGUEUX

La Section a tenu son assemblée générale le dimanche 19 octobre, dans les locaux de l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Périgueux, en présence de 70 sociétaires heureux de recevoir en qualité d'invités d'honneur le Capitaine commandant l'unité et M. Huynh Quan Sun Président des Français d'Indochine accompagné par son épouse et sa proche collaboratrice.

Tous les comptes rendus ont été approuvés à l'unanimité après qu'une minute de silence eut été respectée à la mémoire des morts de l'ANAI. Le bilan de l'année est très satisfaisant : cinq nouvelles adhésions, une fête du Têt parfaitement organisée par le Comité de Bergerac, une exposition montée par notre camarade Bernard Favrit et qui a eu un grand succès, la participation des comités et de nos deux drapeaux aux manifestations officielles, nos excellentes relations avec les associations d'anciens combattants.

Pour le cinquantenaire de la bataille de Dien Bien Phu la section organisera une journée du souvenir le 4 mai 2004, en collaboration avec M. le Préfet, les autorités civiles, militaires et religieuses et les services de l'ONAC départemental.

La journée s'est terminée par un excellent déjeuner vietnamien servi par Jean-Michel Nguyen à une centaine de convives dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Les participants se sont séparés dans l'amitié en souhaitant que l'année prochaine voit enfin fixé le jour de mémoire tant attendu pour les guerres d'Indochine.

SECTION DU GERS

Président :

Docteur Bernard DAMBIELLE

13, Rue Cuvier
32000 AJUCH

L'assemblée générale de la section s'est déroulée le 22 novembre à Castéra-Verduzan, en présence du Professeur Aulong, ancien chirurgien à l'hôpital Lanessan d'Hanoï, et d'une dizaine de présidents d'associations amies.

Nous avons évoqué les deux décès de l'année : ceux de MM. Vanouche et Romain.

Le Médecin-Colonel Dambielle a été réélu à la présidence. Mmes Auvergne et Turbe, M. Casabonne ont proposé leurs services pour développer le rayonnement de la section en direction de la jeunesse et du monde culturel.

Un moment d'émotion a été vécu lorsque le Président a remis au Trésorier, M. Benhamou, la médaille de l'ANAI en reconnaissance de la qualité de ses services.

Après la réunion les participants se sont rendus au monument aux morts où le Président, le Colonel Joncret, DMD, et le Docteur Espiet, Maire, ont déposé des gerbes.

L'après-midi le Docteur Dambielle et le Professeur Aulong ont rappelé, par des conférences et une exposition, le rôle du Service de Santé militaire outre-mer.

SECTION DU HAINAUT

Président : **M. Marcel OOGHE**

32, Rue René-Franck
59494 PETITE FORÊT

Avec son drapeau la Section a participé à de nombreuses manifestations :

21 septembre à Valenciennes : M. Jean-Marie Morel, Président du Comité d'Entente des associations patriotiques, était décoré de l'Ordre National du Mérite.

Des membres de la section et le Président M. Ooghe étaient présents à cette cérémonie avec le drapeau.

27 et 28 septembre : Forum des Associations à Valenciennes. Toutes les associations patriotiques, sportives et artistiques de la région étaient représentées. Notre stand, richement illustré par l'apport de photos, de gravures, mettant en évidence l'activité de la section et éclairant l'action caritative de l'A.N.A.I. au Vietnam, a retenu l'attention d'un grand nombre de visiteurs, juste récompense pour l'équipe qui a agencé ce stand et pour ceux qui en ont assuré la permanence.

24 octobre : Un grand nombre de nos adhérents ont "fraternisé" au repas vietnamien organisé par la section de Cambrai.

1^{er} novembre : Jour de la Toussaint, le Président et des membres du Bureau ainsi que notre Porte drapeau ont fleuri les monuments de Valenciennes et Marly. A Denain, des membres de la section la représentaient.

M. Henri Hainaut de Saultain nous a quittés le 20 septembre. Nous l'avons conduit à sa dernière demeure.

Nouveaux adhérents : M. Jacques Delobel d'Aulnoy les Valenciennes qui nous a rejoints au Bureau, et M. Pascal Liévin de Valenciennes.

L'assemblée générale est prévue pour février 2004.



Restaurant Thaïlandais PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI



31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim

*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*

(Fermé le dimanche)

SECTION D'ILLE ET VILAINE

Président :

Commandant Jean HAMON

37, Rue de la Haute-Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

Le 2 juin et le 24 septembre, le Président a assisté à deux commissions d'action sociale départementale de l'ONAC dont il est membre. Le 9 juillet, il participait au conseil départemental de l'ONAC.

Le 13 juillet, après la cérémonie militaire en nocturne, toujours très spectaculaire avec la participation des élèves des Ecoles de Coëtquidan et des stagiaires de l'ESEAT (Ecole Supérieure des Transmissions stationnée à Cesson-Sevigné), le Président se rend à l'invitation de Mme le Préfet de Région au cocktail offert à l'ancienne Préfecture.

Les 22 et 28 août, une délégation de l'ANAI, derrière son Président et précédée du drapeau, a eu la tristesse d'accompagner dans leur dernière demeure deux grands anciens les Colonels Clerc et Coudray fidèles de l'ANAI depuis sa création.

Les 2 et 25 septembre le Président se rend, avec le drapeau, au Panthéon rennais pour les cérémonies organisées en souvenir de la capitulation du Japon et en l'honneur des harkis.

Le 10 octobre, au cours d'une cérémonie au Cercle Militaire de la Monnaie, le Commandant Jean Hamon, Président, reçoit des mains du Général de Brancion, Président d'Honneur, les insignes

de Chevalier de la Légion d'Honneur. Un sympathique cocktail suit cette cérémonie.

Le 27 septembre le Président assiste à l'assemblée générale du Frangipanier, très dynamique puisque chaque participant, à ses frais, effectue une mission humanitaire au Laos. Les actions sont toujours couronnées de succès. Les Laotiennes avaient préparé un excellent dessert.

Le Président Maurice Orrière prend contact avec les services philatéliques de la Poste et la Ville de Montbéliard dans le but de procéder à l'émission d'un timbre à l'effigie d'Henri Mouhot, premier explorateur français au Laos et dont le Frangipanier a retrouvé la tombe qu'il fait entretenir, à l'occasion du 180e anniversaire de sa naissance. La sortie du timbre est prévue pour 2006.

La déléguée du Frangipanier à Luang Prabang, Manivanh Thoummabouth, suit actuellement un stage de perfectionnement à l'université de Montpellier, financé par le Ministère des Affaires Etrangères.

SECTION DES LANDES

Président :

Commandant Jean-Yves DROUET

18, Rue du Béarn
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT

Par une belle journée ensoleillée de septembre, une quarantaine d'adhérents et amis ont participé, en car, à un voyage-découverte de l'est du Pays Basque par les

Chemins de St-Jacques de Compostelle ; commentée par le Général Lascaray, cette visite faisait suite à une sortie de l'an dernier sur la voie du Puy à Compostelle. Partis de Dax en direction de Bellocq, où les tours du château en ruines dominant une bastide séculaire, nous avons parcouru des rues pittoresques dont le plan n'a pas changé depuis son édification. Puis, nous avons découvert depuis Sauveterre de Béarn l'admirable panorama du Gave d'Oloron au pied du château de Gaston VII Moncade, l'église fortifiée qui domine le pont à péage de la reine Sonie, et les rues pavées de la vieille ville. A Navarrenx, dans la citadelle construite par un architecte italien de Vérone, nous sommes entrés par la porte St-Antoine, avons visité la poudrerie, les remparts, l'arsenal et enfin l'église, chère à Eugénie de Montijo. Au passage, un commentaire de l'accompagnateur nous a renseignés sur le camp d'internement de Gurs, alors que nous nous dirigeons vers l'Hôpital St-Blaise dont la curieuse église romane du XII^e siècle à la coupole octogonale rappelle l'influence des architectes hispano-mauresques. C'est là encore que nous dégustons un repas régional, avant de repartir vers Mauléon. La visite de la chapelle trinitaire, ancienne cathédrale de Basse Navarre, typiquement basque nous permet de goûter la fraîcheur et la quiétude. Puis, ce fut Ordiap, le col d'Osquich (haut lieu de la chasse au filet), avant de "descendre" vers St-Palais. En cours de route, une fromagerie permit de faire provision de fromage de brebis. Enfin après ce bol d'air en piémont pyrénéen, nous regagnons Dax enchantés de cette journée bien remplie.

Dimanche 26 octobre, la municipalité de Grenade sur Adour et "Les amis de Mgr Cassaigne" ont organisé les cérémonies du 30^{ème} anniversaire de la mort de leur compatriote, évêque de Saïgon de 1941 à 1955. La Section s'est associée à cette célébration. C'est par une messe solennelle célébrée par Mgr Breton, évêque d'Aire et de Dax, assisté du Père Etcharren, supérieur général des Missions Etrangères de Paris, devant une foule recueillie, que commença ce fervent hommage,

suivi d'une cérémonie au monument aux morts, au cours de laquelle la lecture du poème "Ne les oublions pas" rappela le sacrifice des Français morts en Indochine.

Une exposition consacrée à la vie du missionnaire depuis sa jeunesse landaise jusqu'à la léproserie de Djiring permit aux visiteurs de découvrir son apostolat au service des habitants des hauts plateaux annamites ; tout à côté, l'ANAI des Landes présentait un reportage photographique sur les œuvres de parrainage qu'elle entretient au Vietnam.

L'après-midi, une assistance fidèle et attentive put suivre les conférences et projections de documents audiovisuels. C'était d'abord un exposé du président de la section, rappelant les événements de l'histoire commune à la France et à l'Indochine depuis la conquête jusqu'au coup de force japonais du 9 mars 1945. Suivait une présentation de diaporamas, préparée et commentée par les "Amis de Mgr Cassaigne" pour évoquer avec de nombreux témoignages la vie de l'enfant de Grenade. Enfin, une cassette vidéo enregistrée par deux membres de la section, au cours de leurs voyages au Vietnam, représentait avec un réalisme saisissant la vie des lépreux sur les hauts plateaux, les villages mois entretenus par les sœurs, et à Djiring la tombe de leur évêque.

C'est avec un peu de nostalgie et presque à regret que l'assistance consentit à se disperser. La section se félicite d'avoir contribué à la réussite de cette magnifique journée qui a ravi tous les participants.

SECTION DU LANGUEDOC

Présidente :

Madame Minatchi CHARVERIAT

15, Chemin la Tramontane
La Devèze
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ

L'assemblée générale de la Section s'est tenue le 11 octobre à la Grande Motte. Une minute de recueillement a salué la mémoire des dix morts de l'année : Généraux Duchatelle et Toussaint, Colonel Henri Héran, Mme Huberson, MM. Gothard Ambrosini, André Chœur, René Courtais, Edmond Kurzawa, Jean-François Marce et André Mazer.

La bienvenue a été souhaitée à quinze nouveaux adhérents.

Le Colonel Pierre Salvadori a rendu compte de la situation financière et le Colonel Gilles Chevalier des activités de l'année. Ce dernier sujet a été repris en détail par le Colonel André Geyres pour les manifestations patriotiques, par M. Guy Vedrenne pour les conférences, par M. Paul Huberson pour les réfugiés, par Mme Minatchi Charveriat pour les parrainages, par Mme Françoise Daviau pour l'entraide, par M. Jamis Stradivarius pour les festivités.

Puis le Professeur Paul Navarranne a présenté sa démission après quatorze ans de présidence de cette section qu'il a fondée le 13 juin 1989. En exprimant les regrets de l'ANAI devant cette décision le Général Guy Simon lui a remis la médaille de l'association. Mme Minatchi Charveriat a été élue présidente. Mme Joëlle Latapie-Sudret, Directrice départementale de l'ONAC, représentant le Préfet de Région Francis Idrac, l'a félicitée. Pour notre section est-ce une page qui se tourne ? Nous voulons éviter de le penser. L'organisation mise en place par le Professeur Navarranne demeure. Nos activités continueront, même si, comme auparavant, il faut les relancer périodiquement notamment en direction de l'Education Nationale soumise aux mutations. Notre bulletin restera un lien fort entre nous.

SECTION DE LA LOIRE

Président :

Colonel Marie FAVRE

69, Allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

Cinq anciens nous ont quittés depuis août dernier : Ladislas Mayer, ancien sergent à la 13^{ème} DBLE à Cu Chi (Cochinchine) en 1947-1951, décédé le 12 août à l'hôpital de Roanne où, le 25 juin, il avait reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur ; le marquis Bernard de la Celle, de Renaison, décédé le 5 octobre après une longue épreuve physique et morale ; le Colonel Louis Oriol, de Paris, ancien résistant valeureux et efficace dans la Loire en 1943-1944, ancien rédacteur en chef de "Caravelle", décédé discrètement en Bretagne l'été dernier ; Mme Raymonde Jandon, de St-

Etienne, ancienne d'Indochine en 1946-1948 ; Mme Jeanne-Marie François, veuve du Lieutenant Jean François, du 2^{ème} REI, disparu à Diên Biên Phu le jour de Pâques 1954.

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 4 octobre à la Mairie de Renaison, ville décorée de la croix de guerre pour ses épreuves en août 1944.

Après les souhaits de bienvenue de M. Saby, Maire, le Président de la section a salué la présence du Général Louis Beaudonnet, venu une nouvelle fois en ami et voisin depuis le département de l'Allier ; du Conseiller général Bartholin ; du Capitaine Pascal Palayer commandant la compagnie de gendarmerie départementale ; de M. Claude François, Président de la section du Rhône et de son épouse ; du Major Jean-Claude Raby, Président de la section de l'Allier, de son épouse et de son Porte drapeau, et enfin, de très nombreux Présidents d'associations (Médailleurs militaires, Souvenir français, Rhin et Danube, FARAC, ACUF, retraités de la Gendarmerie...).

Plus d'une trentaine d'adhérents et de membres de leurs familles du Comité Sud du département avaient fait le déplacement, la plupart en car, sous la conduite de leur Trésorier Jean Abrial.

L'auditoire total a été d'environ 120 personnes (adhérents, parents et amis). L'ANAI de la Loire comptait au jour de sa réunion plénière 147 cotisants à jour de leur quote part, dont 74 appartiennent au Comité de Roanne et 73 à celui de St-Etienne.

Les finances sont en situation favorable grâce aux subventions locales et à quelques manifestations bénéficiaires.

Le fait marquant a été l'élection à l'unanimité d'un nouveau Président pour le Comité de St-Etienne : Robert Chazelle, en remplacement de Joannès Peillon démissionnaire ; le bureau a ensuite été étoffé comme suit : Vice-Président : Charles Giraudet, Trésorier et Porte drapeau : Jean Abrial, Secrétaire : Paul Granotier, Membres : Georges Faure, Jean-Marc Delwiche, Jean Paz et Roger Rozier.

A 11h30, M. Michel Bergue, Sous-Préfet, nous ayant rejoints, c'est en rangs serrés, harmonie municipale et drapeaux en tête,

que l'assemblée s'est rendue au monument aux morts où le Président de section a conféré la Médaille Militaire à un ancien du 7^e RTA, Ferroum Rabah, et remis la médaille de la reconnaissance de la nation à Paul Jacoud, Henri Leclanche et Henri Montet.

Retour à la Mairie pour le verre de l'amitié offert par la Municipalité ; le Président de la section a remis au Maire la médaille de l'ANAI gravée à son nom, et le Général Beaudonnet a prononcé une allocution riche en encouragements.

Préalablement à l'assemblée générale, la section avait envoyé à ANAI Parrainage un don de 300 euros pour l'entretien et l'agrandissement de l'orphelinat de Phu Son.

La rencontre s'est achevée par un sympathique déjeuner de 105 couverts dans une auberge voisine ; M. le Maire resté présent, et M. Pascal Clément, Président du Conseil Général, Ancien Ministre, y faisant une halte entre deux obligations professionnelles.

Le nouveau bureau du Comité de St-Etienne a entrepris avec cœur sa mission indispensable de représentation aux côtés des autres anciens combattants : le 24 octobre, une délégation a participé à l'inauguration d'un carré militaire au cimetière de La Grand Croix. Joannès Peillon, ancien Président du Comité, a reçu la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président : M. Pierre VILAINE

5 Rue Hector-Berlioz
44300 NANTES

Le 11 novembre, après une messe solennelle concélébrée par Mgr Georges Soubrier en la cathédrale, l'assistance suivit le nombreux porte drapeaux et la musique du 3^e RIMA pour se rendre aux tables mémoriales honorer les morts de la guerre de 1914-1918. Après la cérémonie, le Président et le Porte drapeau Ledoux étaient invités au vin d'honneur offert au cercle mixte de garnison par le Général de division Jean-Luc Hotier, commandant d'Armes de la Place de Nantes. L'après-midi à 15h, le Président était invité par la directrice de l'ODAC à une cérémonie commémorative à l'intention des anciens combattants dans une résidence de personnes âgées à

La Chapelle sur Erdre. Ce fut une cérémonie émouvante, à laquelle participaient des élèves d'une classe de CM2 qui ont interprété la Marseillaise et lu des lettres envoyées par les poilus à leur famille.

Le 20 octobre la ville de Nantes commémorait le 62^e anniversaire de l'exécution des 50 otages fusillés par les nazis le 22 octobre 1941. L'ANAI était présente aux différentes cérémonies en la personne de son président, ainsi que MM. Guillement et Sourisse.

Mme Lucas-Potier remercie la section pour l'aide qu'elle lui apporte dans sa mission de parrainage. Un chèque de 460 euros lui a été remis pour le parrainage de nos filleuls et un chèque de 382 euros sera affecté à la construction d'une école à Lam Phat (province de Dalat), ainsi qu'à une opération du cœur.

La galette des Rois aura lieu au Parc du Grand Blottereau le 17 janvier. L'assemblée générale se tiendra au Cercle de garnison le 28 février.

SECTION DE LA MANCHE

Président :

Colonel Paul LAURENT

12, Rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Comme chaque année, après la période d'été une rencontre à St-Lô et à Cherbourg a permis aux adhérents de se retrouver.

Le 21 septembre, après l'assemblée générale des Croix de Guerre et Valeur Militaire, dont le Président Charles Jouffroy, adhérent de notre section depuis sa création, est notre vérificateur des comptes, un repas à la "Crémaillère", qui a débuté par une spécialité vietnamienne, a réuni plus de cinquante convives. Ils ont été sollicités, notamment par la vente de baguettes et écussons, 229,50 euros ont été collectés.

Le 9 novembre, c'est à Cherbourg au cercle des officiers mariniers que nous nous sommes retrouvés à soixante-quinze. Mmes Demenais et Ménard avaient bien préparé les choses. Pour gagner un panier garni, il fallait, avec 2 euros chaque fois, donner le nombre de grains de riz contenus dans un bocal. Le résultat a permis de dégager une marge de 166 euros. Bravo Mme Ménard pour l'originalité de l'idée appréciée de tous.



Restaurant CHEN
Haute Gastronomie Chinoise
Etoile au Guide Michelin 1999

Mme Chen serait très honorée de votre présence au
SOLEIL D'EST
un des plus fins et des plus luxueux restaurants chinois en Europe.

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45.79.07.53
15, rue du Théâtre - 75015 Paris

Ces sommes, transmises à Mme Lucas-Potier, sont destinées à Sœur Thérésita à Pleiku ; elle en partagera le montant avec Sœur Madeleine Sophie pour son école-dispensaire de brousse. L'assemblée générale 2004 va faire prochainement l'objet d'une réunion de bureau pour sa préparation. Le 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine devrait être marqué par une messe et une cérémonie au monument aux morts du lieu retenu. Les personnalités départementales y seraient invitées.

SECTION DU MORBIHAN

Président :

Général Jacques MOREAU
9, Rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

Le 4 octobre, par une belle matinée ensoleillée, le banquet d'automne de la section a regroupé à Moréac, au "Faisan Doré", une cinquantaine de convives, parmi lesquels trois anciens d'Indochine non membres de l'association, qui avaient répondu à notre invitation.

Une invitée de marque, Mère Saint-Jean, de la congrégation de Saint-Paul de Chartres, de passage à Vannes, s'est jointe à nous. Ancienne responsable du Centre-Viêt Nam, Mère Saint-Jean est désormais à Rome, assistante générale de la Mère supérieure générale de la congrégation. Sa venue parmi nous est due à l'initiative de notre Vice-Président, Jean Perdriau, responsable de l'association "Viêt Nam, Espérance, Développement" qui agit au Viêt Nam au profit de plusieurs établissements scolaires encadrés par les religieuses de Saint-Paul de Chartres. Mère Saint-Jean nous a dit qu'elle estimait beaucoup Mme Lucas-Potier, qu'elle connaît depuis longtemps.

L'animation musicale autour d'un accordéon contribua à l'éclosion d'une ambiance chaleureuse, entretenue par le tirage de la souscription volontaire traditionnelle. Celle-ci proposait un nombre considérable de lots de grande qualité, offerts par les adhérents ; une fois de plus ceux-ci ont mérité la reconnaissance de tous. Le produit de cette souscription volontaire servira à approvisionner les ressources destinées à nos

diverses activités (parrainage, organisation de manifestations). Le menu, ainsi que le service, furent appréciés pour leur qualité. Dès l'apparition du dessert, les couples de danse se formèrent et se relayèrent jusqu'à 17 h, moment prévu de la dislocation. Tous les participants se quittèrent avec la satisfaction d'avoir passé une agréable journée, bien remplie au service de l'association.

SECTION DE LA MOSELLE

Président : M. Henri HEIP

5, Rue Notre-Dame-de-Beauraing
57580 THIMONVILLE

Le 11 juin, la section a organisé une sortie dans le pays de Bitche. Les 35 personnes qui avaient pris part à ce déplacement ont pu visiter le Simserhof, un des plus importants ouvrages d'artillerie de la ligne Maginot, récemment aménagé par le Conseil Général de la Moselle à des fins historiques et touristiques. Après le parcours des différentes galeries à bord de très confortables véhicules, un repas froid fut pris sur place. L'après-midi a été consacré à la visite du site d'Eschwiller dans le parc naturel des Voges du Nord.

La section a tenu son assemblée générale le dimanche 12 octobre au Foyer Vandernoot à Metz. Il est malheureusement à déplorer que sur les 175 membres qu'elle compte, seulement 50 avaient fait le déplacement pour y assister, 41 pouvoirs avaient été reçus.

Les invités d'honneur étaient Mme Zimmermann, Député, M. Masson, Sénateur, et M. Grégoire, Conseiller général et adjoint au Maire, représentant M. Rausch, Maire de Metz. Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des neuf adhérents décédés au cours de l'année, les différents compte-rendus et rapports inscrits à l'ordre du jour furent adoptés à l'unanimité et MM. Heip, Mourer, Rouquet et Vaché furent reconduits au Bureau. M. Georges Kontz, volontaire pour remplacer M. Hubert Vaché, dévoué Porte drapeau démissionnaire pour raison de santé, fut admis au Bureau pour remplir cette fonction.

Une motion, concernant la requête de M. Sobanski, président de l'Association des

Rescapés du Camp 113, fut votée à l'unanimité après avoir été largement commentée par M. Raymond Schmit, ancien président de la section.

Après avoir instruit l'assemblée des questions débattues et des décisions prises lors du dernier congrès des présidents, le Président Heip a donné lecture d'une très élogieuse correspondance que lui avait adressée une de nos filleules au Viêt Nam. Avant de clôturer la séance, il eut le plaisir de remettre neuf médailles d'honneur de l'ANAI à des anciens adhérents et à ceux qui oeuvrent pour le bon fonctionnement de la section.

Mme le Député Zimmermann rendit hommage à la section toute entière pour l'action de mémoire qu'elle accomplit et pour l'expression de la France qu'elle manifeste vis-à-vis des populations d'Indochine par le biais des parrainages ; elle félicita le Président et l'assura de son soutien. M. le Sénateur Masson déclara ensuite adhérer aux propos de Mme Zimmermann. Un repas de 111 personnes, agrémenté d'une animation, clôtura cette journée très conviviale.

SECTION DE L'OISE

Président : M. Michel CHANU

13, Rue Coqueret
60350 ATTICHY

Traditionnellement, le 1^{er} novembre, jour de Toussaint, la Section rend hommage à ses disparus à son monument de Compiègne. M. Marini, Sénateur Maire, et le Président Chanu tenant par la main son petit-fils Gauthier ont déposé une gerbe. Cette cérémonie était rehaussée par la présence du Directeur de Cabinet de M. le Sous-Préfet, du Général Amarger commandant la place, des Généraux Gamache, Amblard, Courtet, Michel, de nombreux officiers supérieurs, et de M. Dupuy de Méry, Conseiller municipal responsable des relations civils-militaires. Une section du 8ème RHC de Margny les Compiègne rendait les honneurs. Une centaine d'adhérents et amis avaient répondu à l'appel du souvenir.

Lors de son discours, le Président Chanu proposa aux élus qu'une rue ou un rond-point porte le nom de notre Indochine, soulignant les grandes actions

entreprises par le passé et faisant mémoire des 100 000 morts de l'Union Française. M. Chanu tenait à préciser qu'à la suite de l'occupation japonaise quatre résistants furent faits compagnons de la Libération. A l'issue de cette cérémonie, M. le Sénateur-Maire confirmait que ce vœu serait exaucé lors de la transformation de l'ancienne caserne de Royallieu.

Le Général Gamache, Président d'honneur de la section, devait ensuite éclairer l'assistance sur ce que fut l'année 1953 en Indochine. Notre ami Bertrand Tellier, ancien de Diên Biên Phu, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, nous a quittés. Il était membre de l'ANAI depuis 1989. Nombreux sont ses amis, même lointains, qui assistèrent à ses obsèques dans la petite église de Bonneuil en Valois.

Le samedi 15 novembre, comme chaque année, M. Chanu et le Vice-Président Baudesson se sont rendus sur la tombe de notre ami René Vicaire, ancien Porte drapeau, au cimetière de Tracy le Mont. Une délégation de Parachutistes de l'Oise, de l'Aisne et de la Région Parisienne déposa une gerbe à sa mémoire.

Deux expositions sont prévues : l'une à Evry, l'autre en l'Hôtel de Ville de Beauvais à la mémoire de la bataille de Diên Biên Phu. Egalement un exposé sera fait par notre Président prochainement en une école d'Ivry sur la demande du Professeur Fabrice Mancosu.

SECTION DU PAYS BASQUE

Président : M. Roger BERTHILLOT

1, Allée des Criquets
64600 ANGLLET

La Section déplore les décès de l'Abbé Jean Oxarand, de Jean Monfougas et du Commandant Jean-Louis Dibar, dont les obsèques ont eu lieu respectivement les 20 août à Cambon les Bains, 17 septembre à Bayonne et 24 octobre à St-Jean de Luz. La section a été présente avec son drapeau le 25 septembre à Bayonne à la Journée des Harkis, et le 26 octobre à Grenade sur Adour, au 30ème anniversaire de la mort de Mgr Jean Cassaigne, ancien évêque de Saïgon

Après trois radiations d'adhé-

rents disparus et deux démissions pour raison de santé, l'effectif est ramené à 188 dont 25 veuves.

Jean-Pierre Pineau, notre dévoué Porte drapeau depuis de très nombreuses années, vient de se voir décerner le diplôme d'honneur de Porte drapeau.

SECTION DU PUY-DE-DÔME

Président :

Colonel Dominique PIETRI

3, Rue Henri-Pourrat
63500 ISSOIRE

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Marie-Yvonne Gaillot, épouse de notre compagnon Michel Gaillot.

Quarante participants, sous la conduite du Commandant Kellermann, ont participé au voyage à Madère du 21 au 28 octobre. Maurice Courret avait obtenu le parking gratuit pour les véhicules des voyageurs à l'aéroport de Clermont-Ferrand. Tout le monde était satisfait. Si les frais d'assurance ont pu paraître élevés à certains c'est qu'ils comprenaient la possibilité d'un rapatriement dans l'heure. Une cassette a pu être visionnée lors de la réunion du 15 novembre à Parent.

A la demande de l'ONAC, l'ANAI a assuré une permanence du 18 octobre au 7 novembre à l'exposition intitulée "Les animaux, ces combattants oubliés de la Grande Guerre" avec la participation de MM. Courret, Diruit, Fydat et Gauthier.

Le 2 novembre, une cérémonie organisée par Joseph Llinarès Vice Président de la section pour le secteur de Cournon, avec la collaboration de M. Barasson, Maire adjoint, a eu lieu en mémoire des combattants de France et d'Outre Mer au cimetière de la ville, en présence des anciens combattants, des conseillers municipaux, de membres de l'ANAI.

Le 15 novembre, à Parent, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur a été remise par le Commandant Mompeu au Major Raymond Serres qui tenait à la présence de ses frères d'armes. Etaient présents les Généraux Présidents d'Honneur Pierre Faure et Marcel Faure, le Général Jean Nichon, le Colonel Georges Blachon, le Lieutenant-Colonel Jean Gauthier, le Lieutenant-Colonel Lanaud-Lecomte Vice Président de la

SEMLH, section Issoire.

85 participants ont été captivés par la conférence du Général Jean Nichon sur le peuple Touareg, conférence enrichie de diapositives. Le repas qui a clôturé cette matinée s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Pour 2004 l'assemblée générale aura lieu à l'Hôtel Jeanne d'Arc à Royat, le 3 avril. Le 9 mars 2004, dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Chamalières.

Le Commandant Decorse et M. Maréchal ont obtenu qu'une messe soit célébrée à la cathédrale de Clermont par Mgr Hippolyte Simon le 9 mai, pour le 50ème anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu. En accord avec M. Claude Wolff, Maire de Chamalières, une plaque à la mémoire des morts pour la France en Indochine sera apposée sur le monument aux morts de Montjoly. Marqueront également ce cinquantenaire : une prise d'armes du 92ème RI et du 28ème RT le 9 mai, l'exposition de M. Constant sur "Trois siècles de présence française en Indochine" et une conférence sur la bataille de Diên Biên Phu par le commandant Decorse au 92ème RI et au 28ème RT.

SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES

Président :

Colonel Désiré GNANOU

30, Allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à St-Estève le 17 octobre, au domaine du Trèfle à quatre feuilles, en présence du Premier adjoint au Maire de la commune, et de Mme Marco, Directrice départementale de l'Office des Anciens Combattants. La journée a commencé par une messe en l'église paroissiale, célébrée par le Père Cesbron, en présence de neuf drapeaux et des représentants de leurs associations, au cours de laquelle était rappelé, 53 ans après, le sacrifice des morts de la RC4, et plus généralement, de toutes les victimes militaires et civiles des longues années de guerre jusqu'à la chute de Diên Biên Phu. Une gerbe était déposée au monument aux morts par les autorités, auxquelles s'était joint le Colonel, Délégué Militaire Départemental.

Après le rapport moral présenté par le Président de section, insis-

tant sur le maintien de nos effectifs grâce à l'arrivée d'une quinzaine de nouveaux adhérents, le rappel du devoir de mémoire, et notre rôle sur le plan de la solidarité, le Colonel Mazagot donnait lecture du rapport d'activités, appelant l'assemblée à poursuivre avec ténacité ses actions de soutien en faveur du Viêt Nam.

Lecture étant faite du rapport financier, confirmé par le vérificateur aux comptes, les 125 participants partageaient le repas de l'amitié, à l'issue duquel une tombola était tirée.

Le Président avec le drapeau et une délégation ont participé le 25 septembre à la journée nationale de Harkis à l'ancien camp de Rivesaltes, le 2 novembre à l'hommage aux morts de toutes les guerres, le 9 novembre, à Argelès sur Mer, à l'inauguration de ronds points, Légion d'Honneur, Ordre National du Mérite, Médaille Militaire, Evadés de France, et aux obsèques de notre adhérent, Albert Chassin. En octobre, la section a fait acheminer au Viêt Nam les fonds suivants : 1 000 euros vers le Frère Hoang Gia Quang (AFVN) de Saïgon pour l'école de Xom Hué, à Ho Nai (Biên Hoa) ; le centre technique La San Duc Minh, section mécanique, de Saïgon ; le centre technique, section informatique et couture, de Tram Chim (Dong Thap) ; des bourses aux élèves de l'enseignement primaire ; des prêts aux familles nécessiteuses. – 1 000 euros vers l'Abbé Nguyễn Manh Dong (SECI) de Trung Hai (Can Tho) pour la restauration partielle de son église.

SECTION DU RHÔNE

Président :

M. Claude-Pierre FRANCOIS

116, Rue du Commandant-Charcot
69005 LYON

Notre grand chantier actuel qu'est la reconstitution ou, comme certains le disent, la reconstruction de la bibliothèque scientifique de l'Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge a énormément avancé. Rappelons que M. Pierre Gorce ancien Ambassadeur de France à Phnom Penh nous a fait l'honneur de parrainer cette grande opération.

Sous l'œil expert du professeur Philippe Cottreau et avec la contribution active des volontaires habituels, plus de dix

tonnes d'ouvrages médicaux, de grande valeur pour certains, ont été collectés, manipulés, sélectionnés, identifiés, triés, inventoriés, marqués et conditionnés ; le bilan se solde aujourd'hui à près de 150 colis (25 à 30 kilos chacun) qui sont prêts à partir au Cambodge. Nous féliciterons bien naturellement toute l'équipe qui avec M. Cottreau a consacré "quelques" journées pour préparer ce volumineux envoi destiné à apporter le savoir dans ce petit royaume.

Ces 15 mètres cubes de colis actuellement stockés chez notre amie Simone Villard à Vaugneray dans la banlieue lyonnaise vont être acheminés dans les tout prochains jours sur Phnom Penh ; nous remercions Mme Villard d'avoir bien voulu entreposer gracieusement ces précieux ouvrages qui permettront aux nouvelles générations de médecins cambodgiens de disposer d'une source de connaissance irremplaçable.

Nous remercions du fond du cœur les généreux donateurs pour leurs dons, mais aussi ceux qui nous ont spontanément remis leur bibliothèque personnelle, je pense au Docteur Jacques Barthes et son association de Médecins Anciens Combattants, au Professeur Beaulieu, au Médecin Général Quandieu, aux nombreux médecins et chirurgiens lyonnais qui souhaitent garder l'anonymat, aux Hôpitaux des régions parisienne et lyonnaise et à tous ceux d'entre vous qui nous ont fait don d'ouvrages ou revues médicales qu'ils possédaient, mais qu'ils ont pensé utile de nous confier afin de faire le bonheur de nos amis Cambodgiens.

Signalons aussi la magnifique cérémonie du 6 septembre dernier à Rillieux, cérémonie qu'organise chaque année notre ami Adrien Martinez à la mémoire de nos camarades tombés pendant le conflit indochinois. A cette cérémonie à laquelle participent traditionnellement les personnalités civiles et militaires de la région, on notait plus de quarante drapeaux d'associations et une foule nombreuse d'anciens, d'amis venus du Rhône et des départements voisins ; on a même remarqué une délégation du département des Deux Sèvres. Rappelons qu'Adrien Martinez a lui-même financé l'érection dans sa ville d'une

stèle, à côté de celle des combattants d'AFN et des monuments érigés à la mémoire des combattants des autres conflits, réparant ainsi un oubli majeur.

Dans un discours pathétique dont la presse régionale a rendu compte, notre camarade évoquait le sacrifice de nos anciens, rappelant que 92 800 d'entre eux sont tombés au combat, dont une jeune génération d'officiers fraîchement sortis de nos écoles militaires ; pour eux, cette guerre fut proportionnellement la plus meurtrière d'entre toutes puisque plus de 2 000 trouvèrent la mort au cours de ce conflit du bout du monde, malheureusement dans l'indifférence quasi-générale.

Un regret toutefois pour l'organisateur, une place est malheureusement restée vide : celle destinée à deux classes de lycéens de Rillieux et à leurs maîtres pourtant invités ce jour là ; c'est dommage, devait ajouter Adrien, ils auraient probablement reçu aujourd'hui leur première leçon d'Histoire de France.

SECTION DE SEINE ET MARNE
Président : M. Gérard BRETT
27, Les Neuillies
77510 DOUÉ

En partenariat avec l'Association des Sous-Officiers de Réserve de Coulommiers la Section a organisé son quatrième salon du livre historique ; cette année La Ferté sous Jouarre a été choisie pour recevoir les 80 auteurs inscrits les 12 et 13 octobre. 2 500 visiteurs se sont présentés, 600 livres ont été vendus.

Un défilé des associations participantes à travers la ville, aux ordres du Président Brett, et une cérémonie au monument aux morts ont rappelé le caractère militaire de ce salon. Son prolongement sera une distribution gratuite de livres dans les écoles, en présence des auteurs. Dans chaque classe concernée seront distribués un petit drapeau tricolore et le texte du premier couplet de la Marseillaise.

SECTION DU VAL DE MARNE
Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André-Maurois
94000 CRÉTEIL

Au cours de la cérémonie du 5 décembre, M. Patrick Beaudouin, Député Maire de St-Mandé a dévoilé une plaque à la mémoire

des anciens combattants d'Afrique du Nord et une autre à la mémoire des anciens combattants d'Indochine et de Corée. De nombreux adhérents de la Section, entourant le Général Beaudouin, Président d'Honneur et Joseph Fongue, Porte drapeau ont déposé une gerbe. Un grand merci à M. Patrick Beaudouin.

SECTION DE LA VENDEE
Président : M. Jean GANDOUIN
4, Rue des Forges
85750 ANGLES

Le drapeau de la Section a participé à toutes les manifestations patriotiques du trimestre. De plus, le 14 juillet, cérémonie émouvante dans le parc du jardin Dumaine à Luçon pour la remise des insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à notre ami Claude Sallardaine ; de nombreux camarades étaient présents ainsi que notre drapeau. Le 30 août, autre cérémonie grandiose dans la cour du château du Puy du Fou en présence de Philippe de Villiers pour la remise des insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à notre camarade Renée Bossard, épouse de notre regretté Joseph. L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 29 février 2004 à Luçon, identique à celle de 2003. Nous déplorons le décès de notre ami René Maindron de la Tranche sur Mer survenu le 31 octobre ; drapeau et délégation assistaient aux obsèques.

SECTION DE L'YONNE
Président : Colonel Max COËT
10, Rue du Champ-Vilain
89400 CHENY

Le 16 septembre, le Comité d'Auxerre a été réuni par le Commandant Latrompette pour une journée de cohésion. Une quarantaine de personnes avait répondu à cet appel.

Le 5 novembre, le Colonel Coët a rassemblé tous les présidents et leur trésorier pour effectuer le point des effectifs et des cotisations. Seuls trois cotisants n'ont pas encore répondu.

Pour le prochain congrès départemental, organisé au mois de mai par le Comité d'Auxerre, il a été convenu d'attendre la mise au point définitive pour préciser la date exacte et les détails.

Le 8 novembre l'ANAI a été représentée par son Président et son Vice-Président à l'inauguration du mémorial élevé à Auxerre à la gloire des disparus icaunais en AFN. Le drapeau du Comité d'Auxerre, son Président et de nombreux adhérents ont participé à cette cérémonie.

Le Comité de Sens a fait bénir son nouveau drapeau, au cours d'une messe le 8 novembre à 18h30 à Courtois sur Yonne, en présence du Président départemental et de nombreux adhérents. Un dépôt de gerbe au monument aux morts a suivi cette cérémonie et un vin d'honneur a clôturé la journée.

Tous les comités, leurs présidents et leurs drapeaux ont parti-

cipé aux cérémonies du 11 novembre dans leur ville respective et de nombreux adhérents les ont accompagnés.

Les comités ont communiqué la date de leur assemblée générale pour 2004, à savoir : Sens le 28 février, St-Florentin le 7 mars, Avallon le 14 mars, Joigny le 5 décembre.

Le Colonel Coët a de nouveau expliqué son désir de passer la main lors de la prochaine assemblée générale, et a indiqué sa résolution de déposer le "bilan" si personne ne reprenait le flambeau. Les éventuels candidats sont invités à se faire connaître avant le 15 février 2004.

Nous avons omis de féliciter, lors du précédent compte rendu, le Commandant Emile Cornemillot qui vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur

Nous déplorons le décès du Colonel Paul Denardeau et du Commandant René Charbois, tous deux du Comité d'Auxerre.

SECTION DES YVELINES
Président :
Général Paul RENAUD
82, avenue Fourcault-de-Pavant
78000 VERSAILLES

Avec le concours du Souvenir Français, la Section a fait restaurer, caserne de Croÿ à Versailles, le monument dédié aux femmes militaires mortes pour la France en Indochine. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée le 4 décembre.

Lettre aux parrains et donateurs

Voici déjà venu le temps de Noël ! et la nouvelle année sera bientôt là : c'est le temps des vœux et de l'amitié et l'occasion de vous retrouver par courrier.

Pendant cette année 2003, ANAI Parrainage a continué à œuvrer du mieux de ses possibilités : près des enfants parrainés, près des familles démunies par le biais de la Banque de l'Espoir, près des enfants gravement malades du cœur, près des enfants handicapés, près des pensionnats, orphelinats, écoles, garderies, etc...

Des travaux de constructions et de réparations ont été réalisés ou sont en cours sous la conduite de personnes compétentes et motivées. Nous avons conscience que tout cela n'est qu'un

grain de sel dans une mer de détresses, mais ce grain de sel apporté par chacun d'entre vous est l'espoir de demain pour les milliers de gens que nous aidons. Merci de tout cœur pour toute cette aide que chacun d'entre nous apporte et sans laquelle nous ne pourrions rien faire.

Toute notre équipe France, Cambodge, Laos, Vietnam, tous ceux que vous avez aidés se joignent à moi pour vous souhaiter un Noël de joie de bonheur et de paix au milieu de ceux que vous aimez.

Bonne Année 2004, qu'elle soit porteuse de Paix, de Santé, d'Espoir, de petits Bonheurs partagés et d'amitié.

Avec beaucoup de reconnaissance.

Thérèse Lucas-Potier



Bonne année !

Bonne année aux anciens et aux amis de l'Indochine.

Tout d'abord bonne santé. C'est peut-être un vœu pieux pour beaucoup. Mais tout ne va pas toujours mal à la fois ; réjouissons-nous des motifs de satisfaction et encourageons nos amis. Ce n'est pas un hasard si l'état sanitaire pendant la canicule a été meilleur dans les maisons de retraite d'anciens combattants que dans les autres établissements. Merci aux amis qui visitent les malades, merci aux malades qui donnent de leurs nouvelles, merci aux jeunes qui nous écoutent.

Ensuite fierté. En 2004 toute la France aura les yeux sur nous. Notre obstination a payé. En restant debout malgré les vexations nous avons permis que la vérité se fasse jour : l'arrivée des réfugiés après 1975, le rapatriement des cercueils expulsés par les nouveaux maîtres en 1986, l'édification du mémorial de Fréjus nous ont donné la stature que nous méritions. Par fidélité à nos morts, à nous-mêmes, à la France dont nous avons laissé une bonne image en Indochine, restons fiers, serrons-nous les coudes et occupons toute notre place. Poursuivons notre œuvre d'information, organisons la transmission du souvenir, faisons confiance à nos jeunes et donnons leur un rôle ; que 2004 soit l'année de leur émergence autant que celle de notre reconnaissance.





Le 2 Novembre 2003

Les cérémonies du Souvenir Indochinois le 2 novembre 2003 ont été remarquables. Remarquables par les difficultés rencontrées et surmontées, non sans quelque amertume. Remarquables par les témoignages d'amitié reçus avec reconnaissance. Remarquables par l'affluence des fidèles : trois cents participants et quarante-deux drapeaux.

A 9 heures 30 au cimetière de Nogent sur Marne le Maire de la ville, Monsieur Jacques Martin, inaugura le monument du Souvenir Indochinois, reconstruit par la Municipalité à la place de celui de 1933 qui menaçait ruine. Nos prédécesseurs, en effet, ont regroupé à Nogent les deux cents Indochinois morts dans les hôpitaux de la région parisienne des suites de la Grande Guerre. Mais, les transferts ayant pris du temps, le cimetière était complet à l'arrivée des derniers cercueils. Il a fallu creuser une extension de la fosse dans l'allée centrale et la différence des terrains a compromis la stabilité de la colonne érigée sur la sépulture. Le dévouement et la compétence des services de la mairie et du marbrier sont dignes d'éloges. Le patriotisme du Maire, exprimé dans son discours inaugural, a beaucoup ému l'assistance.

A côté de notre monument, d'anciens officiers vietnamiens ont élevé une stèle à la mémoire des morts de l'Armée Nationale Vietnamiennne tués pour leur Patrie de 1950 à 1975, certains sous commandement français jusqu'en 1954. Le Colonel Trần Dinh Vy et le Médecin-Colonel Hoang Co Lan peuvent être fiers de leur œuvre. Du double point de vue sentimental et artistique les deux monuments s'harmonisent parfaitement.

Quelques mètres plus loin l'ANAI s'est recueillie devant le mémorial des massacres de la cité Héraud à Saïgon le 24 septembre 1945. L'original, édifié au cimetière de Massiges à Saïgon, a été rasé par les autorités locales en 1984. Il reste la copie, élevée à Nogent par Madame Denier.

Après les discours, les prières, les gerbes de fleurs et les baguettes d'encens, les participants se sont dirigés vers le jardin

tropical du bois de Vincennes, où nous avons honoré nos monuments traditionnels. Un groupe de Cambodgiens, une importante délégation de Laotiens ont accompagné notre pèlerinage devant le stupa. Au temple du souvenir nous évoquons toujours les Empereurs Khai Dinh, qui dédicâça l'ancien dinh en 1920, et Bao Dai, qui inaugura le nouveau en 1994. Prières, gerbes de fleurs, baguettes d'encens et fraternisation amicale terminèrent la cérémonie vers midi.

Les participants notèrent avec surprise l'absence d'une grande musique militaire. Rompant avec une tradition de plusieurs décennies, en effet, le Général Gouverneur Militaire de Paris n'a pas exaucé notre demande cette année, au motif que toutes les musiques étaient en permission. Trois clairons et deux tambours firent de leur mieux pour sonner aux morts. Mais nous dûmes recourir, aux frais de l'association, à une entreprise de sonorisation – excellente d'ailleurs – pour les hymnes, et de ce fait à une société de gardiennage.

L'amitié des élus de la région, la fidélité des sections des environs (Yvelines, Essonne, Val de Marne, Seine et Marne, Aube), l'affection des Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, font mépriser ces déboires. Les cérémonies du 2 novembre 2003 furent extrêmement réussies ; c'est l'essentiel. Mais nous prenons conscience du rôle irremplaçable de l'ANAI ; ce que nous ne ferons pas nous-mêmes ne sera plus jamais fait par personne.

Nous remercions particulièrement de leur présence M. Thierry Coudert sous-préfet de Nogent, M. Pierre-Louis Fagniez député du Val de Marne, M. Patrick Beaudouin député-maire de Saint Mandé, M. Laurent Lafon maire de Vincennes, M. Jacques Martin maire de Nogent, M. Gérard Martin maire de Viroflay, Mme Odette Christienne maire-adjoint de Paris, Mme Monique Olivieri maire-adjoint de Vincennes, M. Jean Cu villier conseiller municipal délégué du Perreux – et de leur sympathie MM. les sénateurs Lucien Lanier et Jean Clouet.

